



Rapport d'activité 2024





© France terre d'asile

Sommaire

Sommaire	3
Éditorial	5
Les chiffres clés de l'année 2024	6
Nos missions	8
France terre d'asile sur le terrain	10
1. NOS ACTIONS	11
Les temps forts	12
Plaidoyer et sensibilisation	22
Nos publications	28
Le premier accueil et l'information aux personnes migrantes	30
L'accompagnement et l'hébergement des demandeurs d'asile	34
L'accompagnement à l'intégration	38
L'accompagnement des mineurs isolés étrangers	42
L'accompagnement des professionnels	46
2. NOTRE ORGANISATION	49
Les instances	50
Le comité de direction	51
Les ressources humaines	52
Engagement citoyen	54
Rapport financier	56
3. ANNEXES	59
Liste des acronymes	60
Liste des centres et services de France terre d'asile	61
Merci pour leur confiance	70

Éditorial

L'année 2024 a été marquée par l'adoption de textes porteurs d'une restriction toujours plus forte des droits des personnes étrangères en France et en Europe. Malgré la censure partielle du Conseil constitutionnel, qui a permis d'écarter certaines des dispositions les plus préoccupantes de la nouvelle loi asile et immigration, celle-ci a été promulguée à la fin du mois de janvier 2024. Au niveau européen, le Pacte pour l'asile et la migration, issu de longues années de négociations, a été définitivement adopté en mai. Son application annonce des reculs majeurs dans la mise en œuvre du droit d'asile en Europe et le respect des droits fondamentaux des personnes étrangères.

Ces politiques reposent sur une lecture erronée de la perception qu'ont les Françaises et les Français de la question migratoire. Une majorité de citoyens exprime pourtant des valeurs d'accueil : 61% estiment qu'il est du devoir moral de la France d'accueillir les personnes migrantes fuyant la guerre ou la misère, et 64% se disent fiers de leur pays lorsqu'ils voient des exemples d'intégration réussie. Ces politiques sont non seulement inefficaces – car les personnes continueront à fuir des situations insoutenables dans leur pays d'origine – mais également coûteuses, en ce qu'elles entravent l'insertion des personnes exilées et génèrent des situations de précarité durable. Une politique publique utile à la France sur ces enjeux ne peut être que celle du droit, de l'accueil et d'une intégration positive, en phase avec les attentes d'une majorité de nos concitoyens, qui aspirent à une société solidaire et respectueuse des droits humains.

Accompagnant et nourrissant ces régressions, les discours de rejet pullulent, souvent déconnectés de la réalité des parcours des personnes en quête de protection. Dans ce contexte, notre association a poursuivi son double engagement : celui de l'accueil et de l'accompagnement quotidien des personnes en demande d'asile, réfugiées ou mineurs isolés étrangers, et celui de vigie, d'alerte et de proposition, pour que la France et les instances européennes respectent leurs engagements en matière de droit d'asile et de protection des droits humains.

Qu'il s'agisse des structures de premier accueil pour demandeurs d'asile, des nouveaux dispositifs d'hébergement et d'accompagnement à l'insertion sociale, des programmes AGIR de soutien à l'intégration, ou encore de l'accompagnement des personnes dans deux centres de rétention supplémentaires, France terre d'asile continue à mettre son expertise au service de la mise en œuvre des politiques publiques d'accueil et d'intégration.

En organisant des rencontres et événements autour de thématiques majeures telles que la santé mentale des personnes exilées ou la visibilisation des parcours de femmes migrantes, nous avons réaffirmé que l'expérience du terrain et du contact avec les premiers concernés, doit nourrir la connaissance scientifique des phénomènes migratoires et sensibiliser le grand public.

Par ailleurs, nous avons poursuivi nos actions contre les dysfonctionnements avérés, en dénonçant notamment les défaillances de l'Administration numérique des étrangers en France, véritable frein à l'intégration. Plusieurs de ces mobilisations ont été menées dans un cadre interassociatif, renforçant notre capacité d'action collective à travers des adhésions à des fédérations et des collectifs de défense des droits des personnes les plus vulnérables.

Enfin, l'année 2024 a marqué l'aboutissement d'un processus de réorganisation interne, visant à renforcer notre capacité d'accompagnement des personnes en besoin de protection au sein de nos établissements.

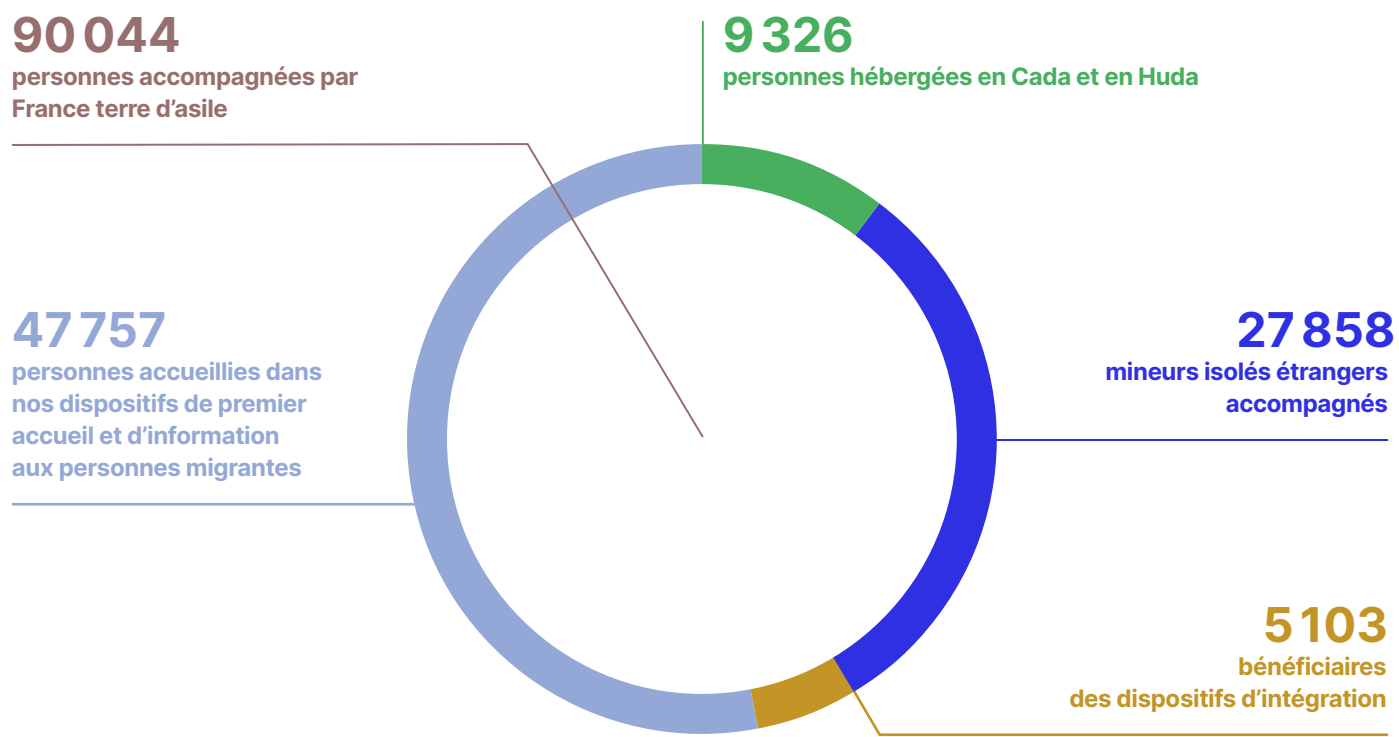
Dans un contexte d'instabilité politique et de restrictions budgétaires, et alors que 2025 s'annonce comme une année charnière avant les échéances municipales de 2026 et présidentielles de 2027, France terre d'asile continuera d'assumer son rôle d'acteur majeur de la vie sociale, fidèle à ses valeurs fondatrices de solidarité et d'accueil.

Najat Vallaud-Belkacem, Présidente.
Vincent Beaugrand, Directeur Général.



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2024

PUBLICS



→ LE PREMIER ACCUEIL ET L'INFORMATION AUX PERSONNES MIGRANTES

40 863 personnes domiciliées en Spada (file active)	2 925 personnes rencontrées en centres de rétention administrative			
3 969 personnes rencontrées lors d'opérations de maraude	13 Spada	2 services d'information et d'orientation	1 service d'aide aux étrangers retenus	

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2024



→ L'ACCOMPAGNEMENT ET L'HÉBERGEMENT EN CADA ET EN HUDA

8170 personnes hébergées en Cada	5093 places d'hébergement en Cada	33 Cada
1156 personnes hébergées en Huda	1043 places d'hébergement en Huda	8 Huda
1 centre de transit		

→ L'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

12777 jeunes mis à l'abri	13385 jeunes évalués	1005 places d'hébergement
834 jeunes bénéficiaires d'une prise en charge pérenne	631 jeunes pris en charge dans le cadre d'un placement provisoire	
231 jeunes suivis par les services extérieurs de jeunes majeurs	18 établissements et dispositifs destinés aux mineurs isolés étrangers	

→ L'ACCOMPAGNEMENT À L'INTÉGRATION

1967 personnes hébergées	1435 places d'hébergement	
3136 personnes accompagnées dans les dispositifs d'intégration sans hébergement	38 dispositifs d'intégration dont	12 CPH et établissements assimilés

HÉBERGEMENT

8576
places d'hébergement gérées par France terre d'asile

NOS MISSIONS

Depuis 1971, France terre d'asile œuvre activement pour la défense des droits humains en informant, accompagnant et hébergeant des demandeurs d'asile, réfugiés et mineurs non accompagnés. L'association gère une centaine de dispositifs répartis dans 10 régions et 64 villes, accompagnant des milliers de personnes chaque jour. France terre d'asile mène également des actions de plaidoyer et de sensibilisation pour défendre les droits des personnes migrantes à l'échelle nationale et européenne. Parallèlement, l'association réalise un travail juridique essentiel et forme les professionnels du secteur de l'asile et de l'intégration, afin de renforcer l'accompagnement des personnes exilées.

La défense du droit d'asile et des droits des personnes étrangères en France

France terre d'asile porte des actions de plaidoyer en France et en Europe pour défendre et améliorer les droits des personnes exilées. L'association mène également des actions d'information et de sensibilisation auprès du grand public pour faciliter la compréhension des enjeux liés à l'exil et à la migration. Engagée dans une démarche d'action en réseaux, France terre d'asile est membre d'organismes comme l'Uniposs, la Fédération des acteurs de la solidarité et le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE), renforçant son impact et son engagement au niveau national et européen.

Le premier accueil et l'information des demandeurs d'asile et des personnes migrantes

France terre d'asile accueille, informe et oriente les demandeurs d'asile ainsi que les personnes migrantes à la recherche d'informations, en fonction de leurs besoins et de leur situation individuelle. L'association fournit une aide administrative et sociale, de la procédure d'asile jusqu'à la détermination ou non du statut de réfugié. Elle mène des missions de mise à l'abri, d'information et d'orientation à destination des personnes migrantes en errance à Paris

et accompagne les primo-arrivants dans leurs premières démarches administratives. Cela inclut la domiciliation administrative, l'accompagnement dans la procédure d'asile, et la facilitation de l'accès aux droits sociaux, au sein de 13 structures de premier accueil des demandeurs d'asile (Spada).

France terre d'asile met également en œuvre des programmes d'accueil et d'orientation temporaires ou d'urgence, en réponse aux crises, comme ceux pour les déplacés ukrainiens ou les personnes évacuées d'Afghanistan.

L'hébergement et l'accompagnement des demandeurs d'asile et des personnes réfugiées dans des structures spécialisées

France terre d'asile gère 33 centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) et 41 dispositifs d'intégration pour bénéficiaires d'une protection internationale, dont 12 centres provisoires d'hébergement (CPH) et établissements assimilés. Les demandeurs d'asile hébergés dans les Cada bénéficient d'un accompagnement social et juridique, d'animations socioculturelles, ainsi que d'un accompagnement pour la scolarisation de leurs enfants.

Les personnes reconnues réfugiées et les personnes

Notre histoire

France terre d'asile a été créée en 1971 afin de promouvoir et défendre le droit d'asile. Très tôt, l'association s'est mobilisée face à l'arrivée de personnes réfugiées du Chili à la suite du coup d'État de 1973, et a assuré la coordination du dispositif national d'accueil (DNA) pendant plus de 30 ans.

Dès les années 2000, France terre d'asile a élargi son champ d'action en ouvrant des structures d'accueil et

d'accompagnement sur l'ensemble du territoire, tout en diversifiant ses activités, notamment dans l'intégration des personnes réfugiées et la protection des mineurs isolés étrangers. Aujourd'hui, l'association reste l'un des principaux acteurs du secteur de l'asile, de l'intégration et de la protection des mineurs isolés étrangers en France.



© France terre d'asile

régularisées sont hébergées dans des dispositifs temporaires qui les accompagnent vers l'autonomie et l'intégration. La majorité des centres de France terre d'asile fonctionnent en hébergement « diffus », c'est-à-dire dans des appartements répartis au sein des communes concernées.

La mise en œuvre de projets d'insertion professionnelle pour les personnes réfugiées et migrantes de droit

Au-delà de l'accompagnement en centres d'accueil spécialisés, France terre d'asile pilote plusieurs dispositifs d'intégration par l'emploi et le logement. Ces initiatives ont pour objectif de prévenir l'exclusion sociale et professionnelle des personnes réfugiées ou bénéficiant d'un titre de séjour, tout en facilitant leur autonomisation. Les actions menées visent à leur permettre de s'intégrer pleinement dans la société, en leur apportant un accompagnement sur mesure, adapté à leurs besoins spécifiques.

L'accueil et la protection des mineurs isolés étrangers

France terre d'asile gère 20 dispositifs pour mineurs isolés étrangers répartis sur six départements. Ces structures accueillent les jeunes et leur apportent une aide spécifique à leur situation, tout en s'inscrivant dans le cadre de la protection de l'enfance. L'association intervient tout au long du parcours d'accompagnement des jeunes, avec des missions d'urgence (maraude et mise à l'abri), de premier accueil (évaluation sociale et orientation vers l'hébergement), ainsi que de prise en charge pérenne des jeunes bénéficiant d'une mesure de protection.

L'accompagnement des personnes retenues en centre de rétention administrative dans l'exercice de leurs droits

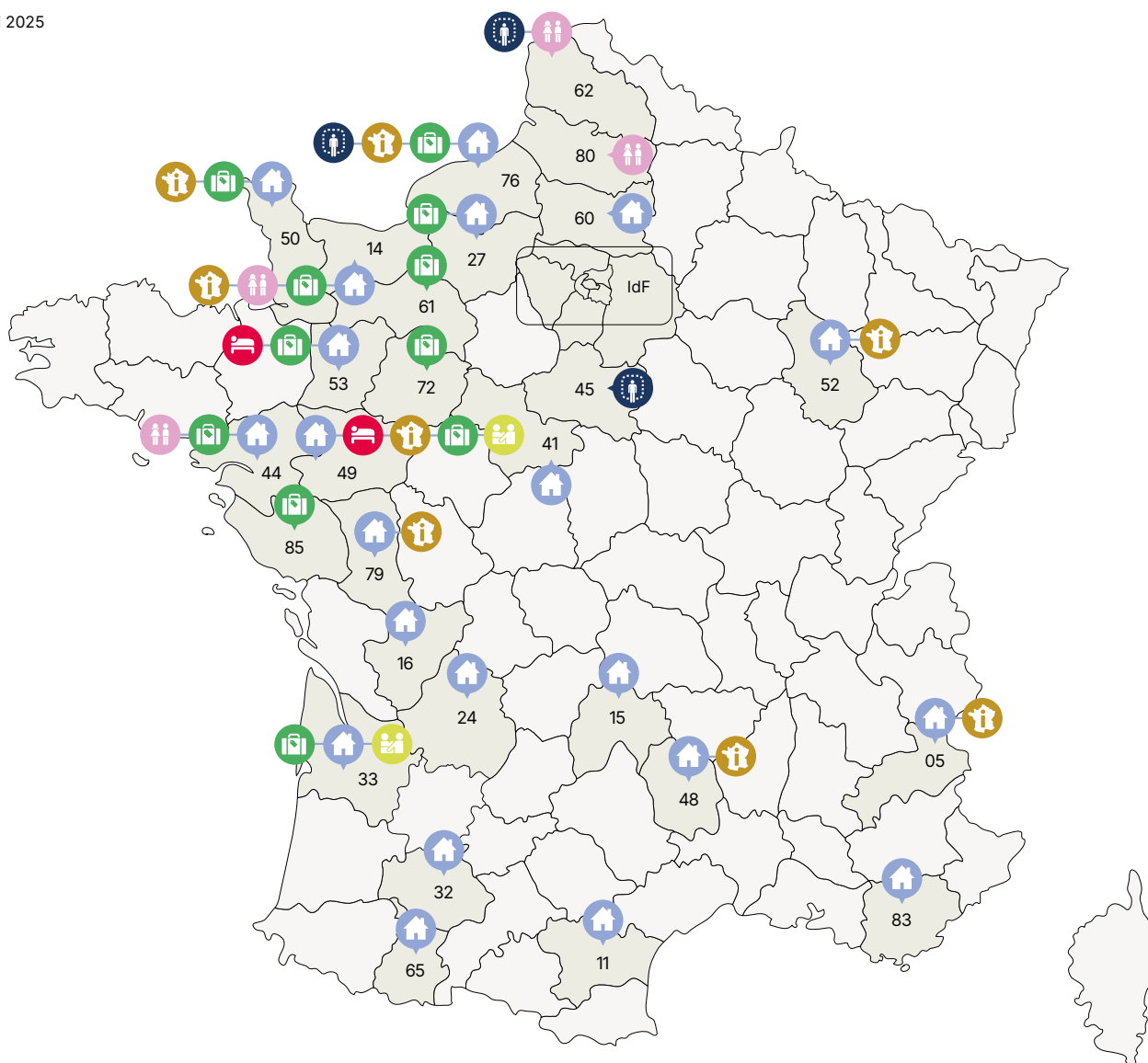
France terre d'asile assure une mission d'information et d'aide juridique pour garantir l'exercice effectif des droits des personnes placées en Centre de rétention administrative (CRA). L'association participe également chaque année à la rédaction du rapport annuel sur les CRA, en collaboration avec les cinq autres structures présentes dans ces lieux d'enfermement : La Cimade, le Groupe SOS Solidarités – Assfam, Forum réfugiés et Solidarité Mayotte.

La formation et la montée en compétences des professionnels du secteur

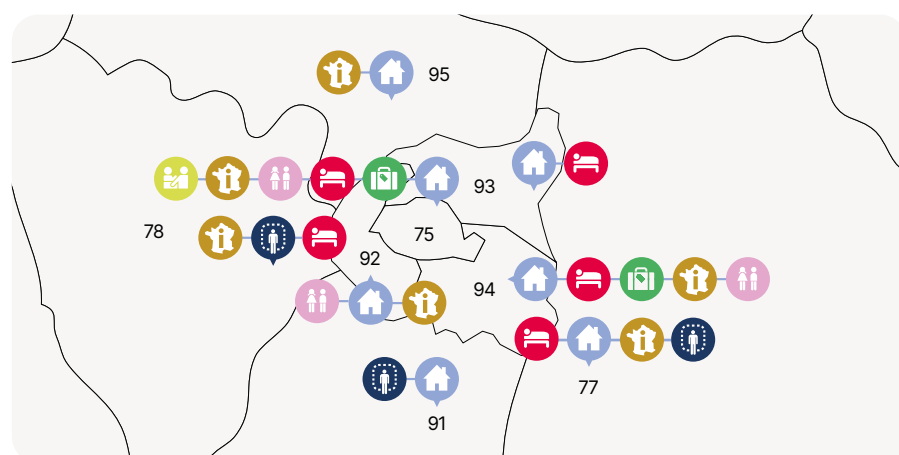
France terre d'asile propose aux travailleurs sociaux et à l'ensemble des professionnels accompagnant des personnes migrantes des outils et des formations couvrant différents aspects de l'accompagnement juridique, social et psychologique des demandeurs d'asile, ainsi que de l'insertion socioprofessionnelle des personnes réfugiées. L'association pilote notamment le Centre appui ressources - intégration (anciennement Reloref), un centre de ressources à destination des professionnels de l'intégration accompagnant les bénéficiaires d'une protection internationale.

FRANCE TERRE D'ASILE SUR LE TERRAIN

Au 31 mai 2025



Île-de-France



-  Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada)
-  Dispositif d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (Huda)
-  Dispositif pour mineurs isolés étrangers
-  Structure de premier accueil des demandeurs d'asile (Spada)
-  Service d'aide aux étrangers retenus en centre de rétention
-  Service d'information et d'orientation
-  Dispositif d'intégration

1. Nos actions



LES TEMPS FORTS

Une dynamique politique de restriction des droits en France et en Europe

L'année 2024 s'est inscrite dans une continuité politique préoccupante, marquée par un durcissement général des politiques d'asile et d'immigration, tant au niveau européen que national. Cette tendance, qui s'est traduite par une succession de réformes et de discours politiques restrictifs, a eu pour effet de fragiliser davantage les droits et les conditions d'accueil des personnes en quête de protection.

En France : une succession de chocs législatifs et politiques

Le contexte français a été particulièrement instable et a été marqué par une dynamique politique restrictive. L'année a débuté avec la promulgation, le 26 janvier 2024, de la loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration ». Considérée par de nombreuses associations, dont France terre d'asile, comme la plus répressive depuis des décennies, cette loi durcit l'accès au séjour, restreint le regroupement familial et fragilise les garanties procédurales pour les demandeurs d'asile et les personnes en situation irrégulière.

La dissolution de l'Assemblée nationale et les élections législatives anticipées ont ajouté à l'instabilité, aboutissant à la formation des gouvernements Barnier puis Bayrou. La ligne politique, incarnée de manière particulièrement ferme dans la communication et les actes de Bruno Retailleau à la tête du ministère de l'Intérieur, a confirmé une volonté d'accélérer le durcissement. Les premières annonces dans le cadre du Projet de loi de finances (PLF) ont marqué une nouvelle étape dans la restriction des droits, avec notamment la programmation de la fermeture de 6 500 places dans le Dispositif national d'accueil (DNA), une volonté affichée de restreindre les flux migratoires et une simplification des procédures d'éloignement.

Ce climat politique national s'est traduit sur le terrain par un durcissement des relations avec les administrations au niveau local, rendant les démarches plus complexes et l'accès aux droits plus ardu pour les personnes que France terre d'asile accompagne.

Au niveau européen : un Pacte contesté et une solidarité toujours mise à l'épreuve

L'actualité européenne a été dominée par l'adoption finale, le 14 mai 2024, du Pacte sur la migration et l'asile. Présenté comme une réponse globale et coordonnée aux enjeux des migrations, ce pacte instaure pourtant des mécanismes qui suscitent de vives inquiétudes. Il systématise des procédures accélérées et dérogatoires aux frontières, risquant de généraliser la détention, y compris pour les familles, et de limiter l'accès à un examen juste et individuel des demandes d'asile. Les États membres travaillent depuis sur la mise en œuvre de ces législations qui entreront en application en juin 2026.

Loin de la promesse d'une solidarité effective et d'un partage des responsabilités équilibré, le mécanisme adopté reste flexible et permet aux États de se soustraire à leurs obligations d'accueil en échange de contributions financières. Cette approche confirme un paradigme sécuritaire, centré sur le contrôle des frontières et l'externalisation des politiques migratoires, au détriment de l'accueil et de la protection.

Les élections européennes de juin 2024 ont confirmé cette tendance de fond avec la formation d'un Parlement dont la nouvelle composition est majoritairement hostile à l'accueil des personnes exilées. Ce nouveau rapport de force politique a immédiatement fragilisé le Pacte fraîchement adopté, non pas pour en corriger les aspects les plus répressifs, mais pour le remettre en cause au profit de mesures encore plus radicales. De nombreux États membres continuent ainsi de plaider pour un démantèlement progressif du droit d'asile et une remise en cause des droits humains fondamentaux des personnes exilées.

Un sursaut nécessaire : la mobilisation inter-associative renforcée

Face à ce contexte de régression des droits, l'année 2024 a également été marquée par un sursaut de la société civile et un renforcement significatif de la dynamique inter-associative. La lutte contre la loi immigration a soudé un front commun d'organisations, qui ont uni leurs voix lors des grandes manifestations de janvier 2024. De même, une campagne populaire contre les idées xénophobes s'est activement déployée durant la période des élections législatives pour alerter l'opinion et les pouvoirs publics.



© France terre d'asile

Cette collaboration s'est poursuivie et structurée tout au long de l'année. L'adhésion de France terre d'asile à la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) témoigne de cette volonté de faire converger les luttes. Plus largement, les projets de plaidoyer inter-associatifs, le

partage d'informations, l'entraide et la réflexion commune sur les stratégies de lutte contre la montée de l'extrême droite se sont intensifiés, constituant un contre-pouvoir indispensable et une source d'espoir pour la défense de nos valeurs.

Journée mondiale des personnes réfugiées

Dans toute la France, les établissements de France terre d'asile se sont mobilisés pour célébrer la Journée mondiale des personnes réfugiées. Ce moment fort a permis aux personnes exilées et aux équipes de l'association de faire une pause dans un quotidien parfois incertain, et de se retrouver autour d'événements festifs et conviviaux : tournoi de cricket à Caen, olympiades à Rouen, Saint-Lô et Angers, concerts à Mayenne...

Ces célébrations ont également été l'occasion de sensibiliser le grand public aux enjeux de l'accueil et du droit d'asile et ont réuni les personnes accompagnées, le grand public et les équipes de l'association. À Bordeaux, par exemple, un événement mêlant ateliers participatifs, quiz et blind test a permis de mettre en lumière la diversité des parcours migratoires et des motifs de l'exil. À Lourdes, les résidents du Centre d'accueil pour demandeurs d'asile ont pris la parole dans l'émission « Cultures d'ici et d'ailleurs » de la radio Fréquence Luz, partageant leurs témoignages et réflexions sur l'exil. À Paris, la Journée mondiale des réfugiés a coïncidé avec la Fête de la musique, donnant lieu à un événement riche et joyeux : stand photo et paillettes, ateliers yoga, danse, stands de

partenaires, concerts et DJ sets, projection-débat du film Nouveau Monde...

Une journée qui illustre ce que peut représenter l'accueil au quotidien, loin des discours anxiogènes qui ignorent la réalité du terrain : une expérience collective apaisée, tournée vers la rencontre et la compréhension mutuelle.



© Ibrahim Hendy

La santé mentale des personnes exilées : une priorité pour France terre d'asile

La santé mentale des personnes exilées, souvent marquées par des parcours migratoires violents et des psycho-traumas, constitue un enjeu central de leur accueil en France. L'association met en place plusieurs initiatives pour mieux comprendre les besoins spécifiques des personnes accompagnées, adapter ses pratiques et défendre une prise en charge de la santé mentale plus accessible et adaptée. Pour ce faire, France terre d'asile déploie des actions de plaidoyer et intervient concrètement sur le terrain.

En janvier 2024, l'association a co-organisé, avec l'Institut Convergences Migrations, un colloque sur la santé mentale des demandeurs d'asile, au ministère de la Santé. Cet événement a permis de présenter les résultats de l'étude

L'ensemble des établissements de France terre d'asile intègre la santé mentale dans l'accompagnement quotidien des bénéficiaires.



© France terre d'asile

« Répondre aux besoins en santé mentale des demandeurs d'asile », menée en 2023 dans plusieurs centres d'accueil de l'association. La rencontre a réuni des professionnels de santé, des associations, des chercheurs et des représentants institutionnels pour réfléchir collectivement aux améliorations à apporter dans la prise en charge de la santé mentale des personnes exilées. Ouvert au grand public et diffusé en ligne, le colloque a abouti à la publication d'une synthèse, regroupant les constats établis et les recommandations proposées.

Sur le terrain, l'action de France terre d'asile se manifeste par des dispositifs pensés pour répondre aux besoins des personnes exilées. Par exemple, à Blois, le centre d'accueil pour demandeurs d'asile propose depuis 2022 un parcours « bien-être santé mentale », combinant suivi psychologique, séances de sophrologie, ateliers de socio-esthétique et groupes de parole pour les bénéficiaires, avec une attention particulière portée aux personnes LGBTI+. Dans le Calvados, les jeunes accompagnés dans les établissements pour mineurs isolés étrangers bénéficient également de l'intervention régulière d'une psychologue clinicienne, assurant un accompagnement individuel et des ateliers collectifs. À Angers, en plus des entretiens individuels avec une psychologue, des groupes de parole animés par une psychologue et un travailleur social permettent aux résidents de partager leurs expériences et de renforcer leur confiance en eux.

Au-delà de ces exemples d'initiatives spécifiques, l'ensemble des établissements de France terre d'asile intègre la santé mentale dans l'accompagnement quotidien des bénéficiaires. Les professionnels de nos dispositifs peuvent solliciter des psychologues partenaires ou conventionnés pour les aider. Des groupes de parole aux ateliers de bien-être en passant par les séances individuelles d'accompagnement, nos établissements reconnaissent la santé mentale comme un levier fondamental pour l'intégration et la reconstruction des personnes exilées.



AMAL : renforcer la formation pour mieux accompagner les femmes exilées

En 2024, le projet AMAL a consolidé son rôle dans l'accompagnement des femmes exilées en enrichissant son axe formation et expertise. L'objectif est d'améliorer les pratiques des professionnels de l'accompagnement social en les sensibilisant aux spécificités de ce public particulièrement vulnérable en raison des multiples difficultés notamment liées au genre.

Pour favoriser un large accès aux formations, cinq cycles à distance ont été proposés par le projet AMAL au cours de l'année, permettant ainsi à 179 professionnels de suivre les formations en ligne. En complément de ces sessions à distance, des séances en présentiel ont continué d'être organisées, à la fois au siège de France terre d'asile et dans les dispositifs de l'association en région. Les chargées de mission du projet ont ainsi formé les équipes de 26 établissements répartis sur 12 villes, offrant une couverture territoriale élargie.

Former aux spécificités de l'accompagnement des femmes migrantes

454 professionnels ont bénéficié des formations AMAL en 2024

L'accès à ces formations a été élargi, passant des équipes sociales de France terre d'asile à un public plus large, avec l'ouverture des formations à des professionnels d'autres structures, notamment avec une session de sensibilisation organisée auprès de 70 professionnels du Samusocial de Paris.

À travers ces différentes actions de formation, France terre d'asile a poursuivi en 2024 son objectif de renforcer l'accompagnement des femmes exilées, en formant des professionnels désormais mieux préparés à répondre à leurs besoins spécifiques.

AMAL
autonomisation & protection des femmes migrantes



Renouvellement du marché public Spada : un accompagnement renforcé pour les demandeurs d'asile

En 2024, France terre d'asile a obtenu le renouvellement du marché public pour ses 13 Structures de premier accueil pour demandeurs d'asile (Spada) pour la période 2025-2028. Ce renouvellement marque la reconnaissance de la qualité de l'accompagnement fourni par les équipes au cours du précédent marché et de l'engagement constant de l'association auprès des demandeurs d'asile. France terre d'asile reste mandataire de trois lots couvrant plusieurs régions : le Lot 8 pour la Normandie (Rouen, Evreux, Caen, Argentan et Saint-Lô), le Lot 11 pour les Pays-de-la-Loire (Nantes, La Roche-sur-Yon, Angers, Le Mans et Laval) et le Lot 9 pour la Nouvelle-Aquitaine (Poitiers et La Rochelles gérées par Coallia, Limoges et Brive gérées par l'ARSL, ainsi que Bordeaux). En Île-de-France, sur le Lot 7 dont le CASP est mandataire, France terre d'asile continue de piloter les Spada de Paris et de Créteil en tant que co-traitant.

Le nouveau marché public prévoit un accompagnement diversifié, réparti en plusieurs prestations :

- Une prestation de pré-accueil pour informer les bénéficiaires souhaitant demander l'asile sur les procédures et prendre un rendez-vous au Guichet unique de demande d'asile (Guda)
- Une prestation de domiciliation et d'accompagnement social, juridique et administratif, à travers laquelle la Spada aide les demandeurs à constituer leur dossier de demande d'asile, à accéder aux droits sociaux et

les oriente vers des structures partenaires, tout en les accompagnant dans leur acheminement vers un hébergement en cas d'orientation par l'OFII.

- Une nouvelle prestation d'accompagnement à l'accès aux premiers droits des bénéficiaires de la protection internationale, incluant la signature du Contrat d'intégration républicaine (CIR), la complétude de la fiche familiale de référence, la première demande de titre de séjour via la plateforme ANEF et l'engagement de la demande de RSA.

Les Spada bénéficient également d'un réseau de partenaires institutionnels et associatifs au niveau national et local, afin d'assurer un accompagnement global et adapté aux besoins des bénéficiaires et pour compléter ses services proposés. Les équipes bénéficient également de formations continues afin de répondre aux exigences du marché public, notamment en matière d'identification des vulnérabilités et de gestion des procédures Dublin.

Ce nouveau marché public est conclu pour une durée de trois ans, avec une possibilité de reconduction d'un an, permettant à France terre d'asile d'assurer la pérennité de son engagement dans l'accompagnement des demandeurs d'asile en France.

Une qualité d'accompagnement
en Spada reconnue

Un renouvellement des dispositifs d'hébergement et d'accompagnement à l'insertion sociale

En 2024, France terre d'asile a poursuivi le développement de ses activités sur l'ensemble du territoire en s'adaptant aux évolutions des besoins des personnes exilées et des politiques publiques. Cette année a ainsi été marquée par un double mouvement : l'ouverture de nouveaux dispositifs pour répondre à des besoins émergents, et la réorganisation de certaines activités arrivées à leur terme.

L'accompagnement des mineurs isolés étrangers est resté un enjeu fort. À Nantes, l'ouverture de la MAAEVA (Mise à l'abri et évaluation des mineurs isolés étrangers de Loire-Atlantique) a renforcé le maillage territorial, en proposant un premier accueil et une évaluation des jeunes isolés étrangers, première étape vers le parcours de protection. En parallèle, le service de suivi extérieur des jeunes majeurs d'Amiens a fermé ses portes. Des jeunes y étaient suivis pour favoriser leur insertion professionnelle après leur majorité. L'établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour MIE d'Amiens (LAMNA) de la Somme continue de travailler au développement de l'autonomie des jeunes en amont de leur majorité, et une très grande partie d'entre eux bénéficient d'un contrat jeune majeur à la sortie du dispositif.

Dans le même élan, les dispositifs d'hébergement pour personnes exilées ont également connu certaines évolutions. Après la fermeture en 2023 du dispositif d'accueil parisien pour les personnes déplacées d'Ukraine, l'année 2024 a vu la fermeture du dispositif Ukraine de Gap, dans les Hautes-Alpes. En Île-de-France, deux nouveaux établissements sont venus renforcer l'offre d'accueil : un Sas d'hébergement temporaire à Claye-Souilly (Seine-et-Marne), destiné aux personnes arrivées sur le

Ouvrir de nouveaux dispositifs pour répondre à des besoins émergents

territoire national dans le cadre du programme européen de relocalisation de demandeurs d'asile et d'opérations spéciales d'accueil, ainsi qu'un Centre provisoire d'hébergement (CPH) à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), qui accompagne vers l'intégration sociale et professionnelle les bénéficiaires d'une protection internationale.

En plus des dispositifs proposant un hébergement, cette dynamique de déploiement s'est également traduite par un renforcement des dispositifs de soutien à l'intégration. Après l'ouverture des dispositifs AGIR à Paris et dans la Manche en 2023, France terre d'asile est devenue opératrice du programme dans trois nouveaux départements : le Calvados, les Hauts-de-Seine et les Hautes-Alpes. Ce développement répond à la volonté de renforcer l'accompagnement global des personnes réfugiées et de soutenir leur intégration dans les territoires. Il s'inscrit également dans un contexte d'évolution des dispositifs existants : en 2024, les PACIR (Plateforme d'accompagnement et de coordination de l'intégration des réfugiés) des Hauts-de-Seine et des Yvelines ainsi que le CAPI (Centre d'accueil et de préparation à l'intégration des réfugiés) de Paris ont fermé leurs portes. Parallèlement, l'association a également ouvert une nouvelle antenne du réseau Réinstallés à Caen. Ce dispositif permet de renforcer l'accueil et le suivi des personnes bénéficiaires du programme national de réinstallation et de consolider un accompagnement de proximité, au plus près des besoins des territoires.

© France terre d'asile



Manche : un festival de cinéma pour mettre en lumière les parcours des femmes exilées

Les CADA de Saint-Lô et de Cherbourg ont organisé en 2024 la 12^e édition (3^e édition pour Cherbourg) de leur festival annuel de cinéma. Depuis sa création en 2011, cet événement a pour objectif de sensibiliser le public aux enjeux de l'exil et du droit d'asile à travers une sélection de films et l'intervention d'experts.

Cette année, le festival a mis l'accent sur les parcours des femmes exilées, souvent confrontées à des obstacles multiples et à des discriminations croisées. Le programme a débuté à Saint-Lô avec la projection du documentaire *Afghanes* de Solène Chalvon-Fioriti, suivie des interventions de Delphine Rouilleault, alors directrice générale de France terre d'asile, et de Matthieu Tardis, co-directeur de Synergies Migrations. Une séance sur la traite des êtres humains a également été organisée à destination des professionnels, autour du film *Juste Charity* de Floriane Devigne, suivie d'un échange avec l'association FEMMES. Des projections ont aussi été organisées pour les établissements scolaires, permettant aux jeunes de mieux appréhender les réalités de l'exil des femmes, avec des films comme *La vie devant elle* de Manon Loizeau et *Sonita* de Rokhsareh Ghaem Maghami.

Sensibiliser le public aux enjeux de l'exil des femmes

Le festival a été une occasion de collaboration et d'échange, réunissant les différents dispositifs de France terre d'asile dans la Manche (Cada, Spada, CPH, AGIR), les acteurs locaux de l'inclusion, le grand public et les personnes accompagnées. Ces dernières ont activement participé à l'organisation de l'événement, en contribuant à une exposition photographique, en menant un projet de chant et de danse avec l'artiste Morane Bossard, ou encore en organisant des repas partagés.

Cet événement a constitué un moment fort de solidarité, permettant de sensibiliser le public à la situation des femmes exilées, trop souvent invisibilisées, et de mettre en avant la manière dont elles font face aux défis qu'elles rencontrent. Un rendez-vous important pour nourrir la réflexion collective sur les réalités de l'exil des femmes et les enjeux du droit d'asile.





Renforcer l'accompagnement en CRA : un engagement essentiel pour protéger les droits des personnes retenues

En 2024, France terre d'asile a renforcé son action dans les Centres de rétention administrative (CRA) en intervenant dorénavant aux CRA d'Olivet et du Mesnil-Amelot, complétant ainsi sa présence, entamée en 2010, dans les CRA d'Oissel, Coquelles, Plaisir et Palaiseau. Cette mission, encadrée par l'article R744-20 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda), est fondamentale pour protéger les droits des personnes retenues.

En France, cinq associations (La Cimade, le Groupe SOS Solidarités – Assfam, France terre d'asile, Forum réfugiés et Solidarité Mayotte) interviennent dans les CRA pour informer les personnes retenues de leurs droits, les accompagner dans leurs démarches administratives et juridiques, et garantir leur accès au juge pour contrôler la légalité des décisions administratives.

Les personnes placées en CRA, généralement en situation irrégulière, font souvent l'objet d'une Obligation de quitter le territoire français (OQTF). L'objectif de la rétention est alors d'organiser leur retour vers leur pays d'origine ou un autre pays d'accueil admissible. Pourtant, en 2024,

plus de 120 000 OQTF ont été prononcées en France, représentant un tiers des mesures prises au niveau européen. Les préfetures, souvent débordées, limitent ou omettent parfois l'examen individuel des situations, commettent des erreurs juridiques et prennent des décisions illégales.

En outre, la durée moyenne de rétention ne cesse d'augmenter, atteignant parfois 90 jours, sans pour autant aboutir à davantage d'éloignements. En 2024, seules 39 % des personnes retenues ont effectivement été éloignées, la plupart dans les premiers jours de rétention. Les placements prolongés restent souvent injustifiés au regard des objectifs poursuivis. De plus, la vétusté des locaux et leur inadaptation à des séjours prolongés aggravent l'impact de la privation de liberté sur la santé des personnes retenues et détériorent les conditions de travail des professionnels.

Dans ce contexte, l'action des associations dans les CRA est d'autant plus nécessaire. France terre d'asile accompagne, informe et assiste les personnes retenues pour garantir l'exercice effectif de leurs droits. L'association documente également la réalité de ces lieux de rétention et publie des rapports conjoints avec les autres associations qui interviennent en CRA, afin d'informer le grand public.

Garantir l'exercice effectif des droits
des personnes retenues

Mayenne : un colloque sur les migrations et les psycho-traumatismes

Pour marquer leurs 21 ans de présence en Mayenne, les dispositifs de France terre d'asile à Laval, Château-Gontier et Mayenne ont organisé, en mai 2024, un colloque sur les migrations, l'asile et le psycho-traumatisme chez les personnes exilées. Cet événement a rassemblé des partenaires locaux (l'OFII, France Horizon, I-Care, la PASS) et le public mayennais autour des enjeux de l'accueil.



La journée a débuté par un échange avec Delphine Rouilleault, alors directrice générale de France terre d'asile, suivi du témoignage d'une femme réfugiée partageant son parcours d'exil et son processus d'intégration. Catherine Wihtol de Wenden, chercheuse au CNRS et membre du conseil d'administration de France terre d'asile, a ensuite proposé une analyse des mouvements migratoires et de leur dimension géopolitique.

Deux tables rondes ont enrichi le programme en abordant l'insertion professionnelle et la santé mentale des personnes exilées, permettant également aux acteurs locaux de présenter leurs initiatives. L'événement a favorisé les échanges entre différents acteurs de l'insertion sur le territoire, notamment des entreprises et des associations comme Inalta Formation, Trait d'Union, Emmaüs et le Refuge de l'Arche.

Dans une ambiance chaleureuse, les participants ont également pu partager des repas et des temps d'échanges. Cette journée a permis de renforcer les liens avec les partenaires, de partager des expertises, de mettre en avant un engagement collectif nécessaire en faveur des personnes exilées, et de sensibiliser le grand public.

Repenser l'organisation de France terre d'asile pour un accompagnement renforcé des personnes exilées

Depuis une décennie, France terre d'asile a connu une forte croissance, doublant ses effectifs et consolidant ses missions historiques tout en élargissant son champ d'intervention. L'association a tissé de nouveaux partenariats et diversifié ses champs d'action pour mieux répondre aux défis liés à l'accueil des personnes exilées en France. En 2024, un nouveau tournant stratégique a été pris, avec la mise en place d'une organisation repensée pour favoriser la transversalité, renforcer notre expertise et encourager l'innovation.

Dans un premier temps, la création de la Direction de l'hébergement accompagné (DIHA) a permis de regrouper sous une même entité l'ensemble des dispositifs d'hébergement (Huda, Cada, CPH, etc.). L'objectif est d'harmoniser les pratiques au sein de l'association, de mutualiser les ressources et de renforcer l'expertise en matière d'hébergement accompagné, tout en optimisant le pilotage territorial.

Ensuite, une nouvelle Direction de l'innovation, des partenariats et des programmes transversaux (DIPP) a été mise en place. Elle accompagne les établissements dans leurs réponses aux appels à projets, pilote des programmes transversaux tels qu'AGIR, et développe la stratégie partenariale et de mécénat de France terre d'asile. La DIPP met également l'accent sur l'innovation pour créer des

solutions adaptées aux besoins spécifiques des personnes accompagnées.

Dans la même dynamique, la création de la Direction de la qualité et de la RSE (DQRSE) s'inscrit dans l'objectif d'amélioration continue des pratiques professionnelles. Elle accompagne les établissements dans cette démarche, en phase avec les exigences des financeurs et les évolutions de la Haute autorité de santé (HAS). Par ailleurs, la DQRSE œuvre à renforcer l'engagement de l'association en matière de responsabilité environnementale.

Enfin, la Direction de l'urgence devient la Direction de l'urgence et du premier accueil (DUPA), un changement de nom qui reflète davantage la diversité de ses missions. Cette réorganisation permet également l'intégration du Centre de transit de Créteil et de l'Espace de mise à l'abri pour mineurs isolés étrangers dans cette direction, renforçant ainsi l'approche globale de l'accueil d'urgence de l'association.

Les autres directions de France terre d'asile se maintiennent et poursuivent leur activité : la Direction du plaidoyer, de l'international et de la vie associative (DPIVA), la Direction de la protection des mineurs isolés étrangers (DPMIE), la Direction de l'appui juridique (DAJ), la Direction administrative et financière (DAF) et la Direction des ressources humaines (DRH).



Anniversaires d'établissements : célébrer des années d'engagement pour l'accueil et l'intégration des personnes exilées

En 2024, plusieurs établissements de France terre d'asile ont célébré leur anniversaire : le Cada de Saint-Denis (20 ans), le Cada de Nantes (10 ans), le Cada de Paris (20 ans), le DPHRS (Dispositif provisoire d'hébergement pour les réfugiés statutaires, 20 ans), le DAHAR (Dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des réfugiés, 5 ans), l'établissement pour mineurs isolés étrangers Carnot-Amoureux à Arras (10 ans) et les dispositifs mayennais (Spada, Cada, Huda et CPH, 21 ans).

Ces événements ont permis de créer des espaces d'échange, valoriser les parcours des personnes exilées et renforcer les liens qui les unissent à leur territoire d'accueil. À Saint-Denis et à Paris, la parole des résidents a été mise à l'honneur à travers des témoignages, des spectacles musicaux et des performances de slam, permettant à chacun de partager son histoire et son regard sur l'exil. Des ateliers artistiques et participatifs ont également été organisés pour mettre en lumière les parcours des personnes exilées. Au DPHRS de Paris, l'équipe a mobilisé partenaires et résidents autour d'une fresque collaborative et d'un spectacle de danse, rappelant ainsi le rôle essentiel de la culture comme vecteur d'intégration et de cohésion sociale. Dans cette optique, le DAHAR a célébré ses 5 ans à travers une journée consacrée à la diversité culturelle et à la

sensibilisation du public, enrichie par des témoignages et un défilé multiculturel.

Ces anniversaires ont également été l'occasion de souligner d'autres piliers de l'action de France terre d'asile, notamment le travail en réseau, ou de lancer de nouvelles initiatives. À Nantes, une journée portes ouvertes a réuni une soixantaine de partenaires, mettant en lumière l'importance de la coopération locale pour un accompagnement efficace des personnes exilées. En Mayenne, les 21 ans des dispositifs ont donné lieu à un colloque sur les migrations, l'exil et le psycho-traumatisme, réunissant des acteurs locaux et le grand public (voir page 20). À Arras, le 10ème anniversaire de l'Établissement pour mineurs isolés étrangers Carnot-Amoureux a été marqué par l'inauguration d'une classe de FLE dédiée à l'emploi et à la formation, donnant aux jeunes les moyens de construire leur avenir.

À travers ces temps forts, les établissements ont réaffirmé les objectifs de France terre d'asile : donner la parole aux personnes migrantes, favoriser leur autonomie, sensibiliser les citoyens et renforcer les partenariats locaux – autant de leviers indispensables pour construire une société plus inclusive.

PLAIDOYER ET SENSIBILISATION

Pacte européen sur la migration et l'asile : pour une mise en œuvre respectueuse des droits fondamentaux

Le Pacte européen sur la migration et l'asile, adopté le 14 mai 2024, constitue un sévère durcissement de la politique migratoire et d'asile européenne. Proposé par la Commission européenne en juillet 2020 et composé de plusieurs règlements et directives, le Pacte vise à réformer le système européen d'asile et de migration.

Le 10 avril 2024, jour du vote du Parlement européen sur le Pacte, France terre d'asile et Forum réfugiés ont appelé les députés européens à voter contre, dénonçant une fuite en avant qui menaçait fortement les droits des personnes étrangères et les systèmes d'accueil et d'asile partout en Europe.

Le Pacte a finalement été adopté le 14 mai 2024 par le Conseil de l'Union européenne, après le Parlement. France terre d'asile a alors rappelé aux États membres et à la Commission européenne leur responsabilité de limiter les conséquences négatives de ce nouvel arsenal législatif à travers sa mise en œuvre.

Un arsenal législatif qui menace les droits des personnes migrantes

Une certaine marge de manœuvre a en effet été laissée aux États membres pour préciser les modalités de la mise en œuvre du Pacte, qui devra être effective en 2026, sur leur territoire. Dans ce contexte, France terre d'asile et Forum réfugiés ont produit une note de plaidoyer pour défendre une mise en œuvre qui respecte les droits fondamentaux des personnes migrantes, protège les personnes vulnérables, et garantisse des conditions d'accueil dignes.

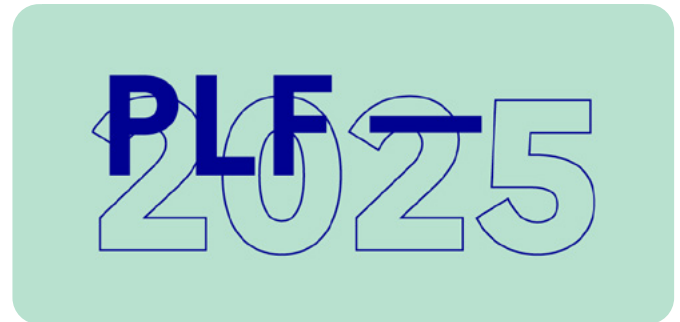
Plusieurs échanges ont été organisés au niveau européen avec ECRE (European Council for Refugees and Exiles), une organisation basée à Bruxelles dont France terre d'asile est membre. Grâce à la participation constante de France terre d'asile aux différents groupes de travail, ECRE a porté directement les positions de l'association auprès des institutions européennes.



© Freepik

Contre les coupes budgétaires dans l'hébergement des demandeurs d'asile

Plusieurs dizaines de milliers de demandeurs d'asile – entre 40 000 et 70 000 – n'ont pas accès à une solution d'hébergement adaptée aujourd'hui en France. Pourtant, la loi de finances pour 2025 a acté la suppression de plusieurs milliers de places d'hébergement pour demandeurs d'asile (à minima 6 500) au sein du dispositif national d'accueil, à travers une baisse importante du financement associé. France terre d'asile s'est fortement mobilisée contre ces suppressions de places, à travers du plaidoyer auprès des parlementaires – notamment pour encourager le dépôt d'amendements sur le texte de loi en partenariat avec la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) – et des prises de positions dans la presse afin d'alerter le grand public (tribune cosignée avec Forum réfugiés et la FAS,



communiqué de presse). Malgré cette mobilisation, la loi de finances adoptée début 2025 acte cette baisse des moyens accordés à l'hébergement des demandeurs d'asile.

Contre le racisme et les discriminations : un projet européen pour des villes plus inclusives

France terre d'asile a participé, de 2023 à 2025, au projet « City for Everybody - Building Responsible Action for Inclusive Local Communities » (CIFER) financé par la Commission européenne. Partant du constat que l'intégration des personnes exilées et les politiques de lutte contre les discriminations devaient aller de pair, le projet visait à lutter contre le racisme, la xénophobie et les discriminations dont elles sont victimes au niveau local en Slovaquie, en Croatie, en Hongrie, en France et en Suède.

Certaines bonnes pratiques en matière de lutte contre les discriminations mises en œuvre à Paris et Malmö (Suède) ont été identifiées comme susceptibles d'inspirer des plans d'action contre le racisme en Croatie, en Hongrie et en Slovaquie. Le projet a débuté par une enquête de terrain auprès des acteurs associatifs, institutionnels et des personnes concernées dans chacune des villes (Paris, Malmö, Zagreb, Ljubljana et Budapest), sur les formes de racisme et de discrimination auxquelles les personnes exilées sont souvent confrontées. L'enquête a servi de base à la

Lutter contre le racisme, la xénophobie et les discriminations touchant les personnes migrantes

rédaction de rapports nationaux et transnationaux qui sont utilisés, entre autres, pour développer des plans d'action contre le racisme en Slovaquie, en Hongrie et en Croatie.

En octobre dernier, France terre d'asile a organisé une visite d'étude de trois jours à Paris pour les partenaires slovaques, croates et hongrois du projet. Les acteurs de la lutte contre les discriminations en France ont ainsi pu présenter leurs actions, notamment la Ville de Paris, l'Observatoire départemental de la Seine-Saint-Denis, SOS Racisme, le Samu social de Paris, et la Maison des Potes. France terre d'asile a également présenté ses actions ainsi que l'attention particulière portée par l'association à la protection des personnes exilées LGBTI+.



© France terre d'asile

Face aux dysfonctionnements de l'ANEF, un recours collectif contre l'État

Depuis mai 2022, les bénéficiaires d'une protection internationale doivent effectuer leurs demandes de titres de séjour sur le site de l'administration numérique des étrangers en France (ANEF). Dès sa mise en place, des dysfonctionnements massifs ont été constatés : bugs, dossiers bloqués sans explications, manque d'options pour renseigner certaines situations de séjour, échec du renouvellement des attestations provisoires d'instruction (API) qui ont remplacé les récépissés de demandes de titre de séjour, etc. Pendant de longs mois, les services sociaux et les administrations ne reconnaissaient par

ailleurs pas systématiquement la valeur des API comme preuve de la régularité du séjour, bloquant l'ouverture de droits des bénéficiaires de la protection internationale. Leur renouvellement particulièrement difficile a par ailleurs souvent conduit à ce que les personnes réfugiées soient sans preuve de la régularité de leur séjour pendant plusieurs mois. La dématérialisation ayant également conduit à un accès bien plus difficile aux rendez-vous physiques en préfecture, les personnes concernées ont rencontré d'immenses difficultés pour faire corriger leur situation.

Ces dysfonctionnements ont entraîné des conséquences parfois dramatiques pour les bénéficiaires de la protection internationale, telles que la perte du RSA, d'un emploi ou d'une promesse d'embauche, ou encore d'une proposition de logement.

Dès 2022, France terre d'asile et d'autres associations du secteur ont régulièrement fait part des difficultés rencontrées et demandé des corrections de l'ANEF au ministère de l'Intérieur, afin de lever les freins à l'intégration des réfugiés. Après de nombreux échanges avec l'administration et face à l'insuffisance des mesures palliatives mises en œuvre par l'administration pour corriger les défaillances de l'ANEF, France terre d'asile a déposé le 13 avril 2025 un recours au Conseil d'État pour carence fautive dans la gestion de l'ANEF, aux côtés de la FAS et de 8 autres organisations (Cimade, Secours Catholique, Emmaüs Solidarité, Groupe SOS Solidarités, Aurore, Coallia, JRS France, et Forum réfugiés).



Mobilisation pour la protection des mineurs isolés étrangers

Le 25 septembre 2024, France terre d'asile a participé à la mobilisation organisée par le collectif des « 400 000 », une appellation qui fait référence au nombre d'enfants en besoin de protection en France. Ce collectif, créé à l'initiative de la CNAPE, rassemble 70 associations engagées pour la protection de l'enfance.

L'événement a réuni près de 3 000 personnes dans les rues de Paris. Les professionnels de la Direction de la protection des mineurs isolés étrangers (DPMIE) étaient présents afin de plaider pour une meilleure protection de l'enfance, une égalité de traitement entre les mineurs français et les mineurs isolés étrangers au sein de la protection de l'enfance, une harmonisation des conditions de prise en charge sur l'ensemble du territoire, ainsi que l'arrêt des sorties dites « sèches » pour les jeunes majeurs sous obligation de quitter le territoire français (OQTF), conformément à la loi Taquet.

Pour une meilleure protection de l'enfance



Forum européen de la migration : construire ensemble un accueil digne et inclusif pour les personnes exilées

Les 28 et 29 novembre 2024, France terre d'asile a participé au Forum européen de la migration à Bruxelles. Ce forum annuel a vocation à offrir aux institutions européennes, à la société civile, aux collectivités locales et aux États membres une plateforme de dialogue sur les politiques migratoires. Cette année, la rencontre portait sur le renforcement du rôle de la société civile dans la mise en œuvre du Pacte sur la migration et l'asile. Le forum permet à de nombreuses associations de se rencontrer et d'échanger autour des manières d'améliorer l'accueil et l'intégration des personnes migrantes en Europe. Mais la quasi-absence des États membres au forum a constitué une occasion manquée d'échanger avec le secteur associatif et d'assurer une réelle consultation de la société civile en vue de la mise en œuvre du Pacte sur la migration et l'asile.



Renforcer le rôle de la société civile dans la mise en œuvre du Pacte sur la migration et l'asile

Vers des représentations plus justes et apaisées des migrations

Les discours médiatiques et politiques adoptent souvent une vision sécuritaire et clivante des migrations, déconnectée des réalités humaines de l'exil, des besoins d'accueil et des apports des personnes exilées à la société. Ces postures clivantes ne reflètent en rien les perceptions des Français et Françaises sur les questions migratoires, nous en sommes témoins au quotidien dans toute la France. Face à ce constat, France terre d'asile promeut des récits fidèles aux réalités des migrations, afin de mieux informer le grand public et apaiser les débats.

Comprendre les perceptions des migrations et sensibiliser à des réalités peu connues

France terre d'asile cherche à rendre visibles des dimensions souvent ignorées de l'exil et de l'accueil. Par exemple, les discours dominants sur les migrations les présentent souvent comme masculines, ce qui a un impact bien réel sur la prise en compte des besoins des femmes migrantes et leur intégration. France terre d'asile veille ainsi à mettre en lumière les migrations féminines dans les médias, sur les réseaux sociaux et dans des rapports. À Saint-Lô, l'association a ainsi dédié le festival annuel Cinéma & Migrations aux femmes migrantes, à travers des projections de films, des expositions, des témoignages et des interventions d'experts et expertes.

Autre enjeu central en matière de sensibilisation : les persécutions liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre. À l'occasion de la Journée mondiale contre

l'homophobie, la transphobie et la biphobie, l'association a relayé deux expositions retraçant les parcours de personnes LGBTI+ exilées.

Autre exemple de réalité méconnue en France : l'accueil des mineurs non accompagnés. Alors que ces jeunes garçons et filles sont souvent la cible de discours anxigènes, France terre d'asile cherche à mettre en avant les enjeux qu'ils et elles vivent en tant qu'enfants isolés en France, par exemple en évoquant leur parcours migratoire et leur arrivée en France, en abordant la traite des enfants, les droits fondamentaux et les positions de France terre d'asile, et les enjeux de l'apprentissage du français.

Enfin, l'association a cherché à mieux comprendre

les perceptions des migrations, notamment via sa participation au projet « Parlons migrations ». Coordonné par Destin commun, un laboratoire de recherche-action, ce projet visait à mieux cerner les perceptions des Français et Françaises sur l'immigration, à analyser les discours qui se saisissent de cette thématique, et à favoriser un débat public apaisé.





© France terre d'asile

France terre d'asile a partagé de nombreux témoignages, comme par exemple Joseph, qui a raconté son parcours, son quotidien, ses rêves et sa vision de la France, ou Jawid, qui a parlé de sa musique, de son parcours, de ses projets et de son rapport à l'art, ou encore Sadaf, journaliste afghane, qui est revenue sur son parcours, ses projets et les divers obstacles auxquels sont confrontés de nombreux journalistes exilés. À Lourdes, un partenariat avec la radio Fréquence Luz a permis aux résidents du Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de partager leurs réflexions autour de sujets de leur choix.

Des mineurs non accompagnés suivis par l'association ont également pu partager leurs histoires, notamment à travers le podcast « Des vies qui comptent » de Radio Phénix. Dans ce podcast, Lamine, Niagamo, Juliana et Amy racontent leur parcours d'exil et leur vie en France. À leurs côtés, les équipes de l'association évoquent les enjeux de l'accueil et la nécessité de mettre en lumière les réalités qu'ils et elles vivent.

Des témoignages précieux qui permettent d'une part de laisser les personnes concernées s'exprimer en leurs propres termes sur ce qu'elles vivent, et d'autre part de donner à voir les réalités diverses liées aux migrations et à l'accueil.

L'art, vecteur majeur de sensibilisation

L'art est un outil crucial pour rendre visibles les réalités vécues par les personnes exilées, en adoptant un regard sensible indispensable pour comprendre leurs parcours. Dans cette perspective, France terre d'asile a noué plusieurs partenariats culturels :

- Le film « Moi Capitaine », de Matteo Garrone, qui retrace le parcours de deux jeunes sénégalais de 16 ans qui décident de rejoindre l'Europe. Après une série d'avant-premières dans toute la France en décembre 2023, en janvier 2024, l'association a participé à une projection-débat lors de la sortie du film. L'association a également rencontré et interviewé Amara Fofana et Mamadou Kouassi, dont

l'histoire a inspiré le réalisateur du film.

- Le film « L'Échappée », d'Anthony Chen, qui retrace l'amitié naissante entre Jacqueline, qui a fui le Libéria, et Callie, guide touristique américaine dans une île grecque. Un film sensible et puissant qui met en lumière la complexité des traumatismes liés à l'exil et rappelle la nécessité d'accueillir de manière adaptée celles et ceux qui cherchent refuge en Europe.
- Le programme de courts métrages « Cœurs perdus », qui raconte le déchirement que peut représenter le fait de quitter son pays, ses repères, ses proches... Trois récits intimes et universels qui mettent en lumière les histoires humaines derrière les parcours d'exil.
- Le film « Nouveau Monde » de Vincent Capello, qui suit le parcours de Rohid, un jeune réfugié afghan à Paris qui tente de se faire une place dans ce nouveau monde en apprenant le français et en multipliant les petits boulots. Un film juste tiré d'une histoire vraie : l'acteur principal joue en réalité l'histoire qu'il a vécue quelques années plus tôt.
- Le documentaire « Même si tu vas sur la lune » de Laurent Rodriguez, qui suit les parcours de Sara, Hasan, Ghaith et Khairy, quatre étudiants originaires de Syrie et vivant à



© Epicentre Films

Paris. En suivant leur quotidien, le film met en lumière les processus de reconstruction et de remise en question de l'identité auxquels sont souvent confrontées les personnes.

- Le film « La Tête-Froide » de Stéphane Marchetti, qui raconte l'histoire de Souleymane, jeune exilé, et Marie, une femme trafiquant des cigarettes à la frontière italienne, et les liens de solidarités qui se créent entre eux. Un film qui offre un regard juste sur la réalité des parcours migratoires, marqués par le danger face à l'absence de voie légale d'accès au territoire.
- Le film « Quelques jours pas plus », de Julie Navarro, qui raconte la rencontre entre Arthur, journaliste couvrant l'évacuation d'un campement de personnes migrantes, et Daoud, un jeune homme d'origine afghane qu'il va accueillir chez lui : un film qui met notamment en avant l'importance de l'hébergement citoyen.
- Le roman graphique « Rêve d'Olympe », de Reinhard Kleist, qui raconte l'histoire vraie de Samia Yusuf Omar, une athlète olympique somalienne. En 2012, elle décède lors d'un long voyage pour trouver refuge en Europe. À l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, ce roman basé sur son histoire a été réédité avec une postface de Najat Vallaud-Belkacem, présidente de France terre d'asile.

France terre d'asile porte également ses propres projets artistiques, et notamment des expositions photographiques. Avec « Raconte-moi ta ville », les photographes Johanna Exenberger et Sara Polania ont proposé à des résidents du Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires de Paris (DPHRS) de partager des lieux de leur nouvelle ville qu'ils et elles apprécient et qui leur procurent de l'apaisement ou de l'inspiration. Ils et elles ont abordé leur quotidien en France, leurs espoirs, et les souvenirs qui remontent lorsqu'ils et elles se trouvent dans ces lieux.

Autre exemple de projet artistique : les résidents du Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Toulon ont participé à un atelier photographique animé par la photographe Mathilde Garcin. Ce projet a permis de créer un espace d'expression où la photographie est devenue un moyen de questionner les transformations personnelles vécues depuis le départ du pays d'origine jusqu'à l'arrivée en France. Ce projet a donné lieu à une exposition au Café Culture de Toulon.

Au Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Saumur, les résidents ont pris part à une séance photo orchestrée par le photographe Laurent Prum, donnant naissance à une exposition. Également lors de la journée mondiale des personnes réfugiées, les dispositifs rouennais de France terre d'asile et le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Mayenne ont organisé des ateliers artistiques et des expositions photographiques. Pendant deux mois, les résidents du Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Limoux ont participé à des ateliers de création cinématographique autour de leurs parcours d'exil, donnant vie au court-métrage d'animation « Je me suis exilé ».

Favoriser les rencontres et la solidarité

Ce sont aussi les moments de rencontre et de convivialité qui participent à faire évoluer les regards sur l'exil et à renforcer la solidarité. En ce sens, France terre d'asile porte des projets dans toute la France pour favoriser les échanges entre résidents de nos centres, équipes et populations locales. Par exemple à Chambon-le-Château, un petit village au cœur de l'Occitanie, où les habitants et les résidents de nos établissements locaux se sont retrouvés pour une randonnée dans les collines lozériennes. Au fil des kilomètres, les discussions se sont multipliées et les récits de vie se sont entremêlés : souvenirs des pays d'origine ou de jeunesse, anecdotes de la vie à Chambon, histoires personnelles... Un moment de rencontres et de partage, à l'opposé des discours anxiogènes souvent véhiculés sur les migrations.

À Arras, le service d'accompagnement pour jeunes majeurs de France terre d'asile a poursuivi un projet de cohabitation intergénérationnelle, en partenariat avec l'association Génération et culture. Une initiative qui vise à faciliter l'intégration des jeunes majeurs dans la société française en leur offrant un cadre de vie où ils et elles peuvent apprendre la langue et découvrir une autre culture, tout en offrant aux personnes âgées une présence et un soutien au quotidien.

Des interventions dans des établissements scolaires ou lors d'événements sont aussi mises en place, comme par exemple le Prix Jeunesse pour l'égalité de l'Observatoire des inégalités, pendant lequel France terre d'asile a tenu un stand de sensibilisation. Autre exemple : dans le cadre de la semaine du Prix Bayeux des correspondants de guerre, le Dispositif d'accompagnement au logement et à l'insertion des réfugiés (Dalir) a participé à une session d'InterAct, une initiative du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) qui permet de mettre en lien des personnes exilées et des collégiens. Une personne réfugiée suivie par le Dalir a ainsi pu témoigner de son parcours devant deux classes. À Rouen, un partenariat avec la Métropole Rouen Normandie a permis de sensibiliser plus de 1 300 collégiens et collégiennes entre 2021 et 2024 à travers des interventions régulières.



NOS PUBLICATIONS



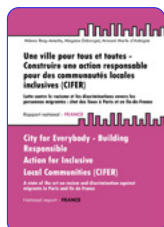
Synthèse loi asile et immigration

Adoptée de manière controversée, la loi asile et immigration durcit les conditions de séjour, d'asile et d'éloignement. Très majoritairement restrictive, la loi contient de nombreuses mesures inquiétantes, tant sur le volet de l'éloignement et de la rétention que du séjour ou de l'asile. Cette synthèse revient sur ces mesures.



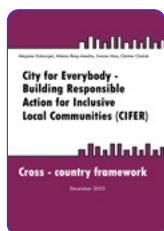
Décryptage loi asile et immigration

Cette note de décryptage analyse les principales mesures de la loi asile et immigration du 26 janvier 2024 dans quatre domaines : l'asile, le séjour, les mineurs isolés étrangers, ainsi que l'éloignement et la rétention. Elle met également en lumière ses impacts sur les femmes migrantes, à travers une approche genre appliquée à chacun de ces axes.



Rapport national City for everybody (CIFER)

Mené de 2023 à 2024, le projet de recherche CIFER vise à lutter contre le racisme à l'égard des personnes exilées en Europe. En France, il a été porté par France terre d'asile, notamment à travers une série d'entretiens individuels et de focus groups impliquant des personnes LGBTIA+. Ce rapport national dresse un état des lieux du racisme, de la xénophobie et des discriminations subies par les personnes exilées en Île-de-France.



Rapport transnational CIFER

Le rapport transnational CIFER analyse les dynamiques du racisme envers les personnes exilées dans 5 villes et régions européennes : Ljubljana (Slovénie), Zagreb (Croatie), Budapest (Hongrie), Île-de-France (France) et Malmö (Suède). Fondé en partie sur des entretiens individuels et des focus groups, il identifie des tendances communes, des bonnes pratiques et propose des recommandations pour renforcer les politiques locales de lutte contre les discriminations.



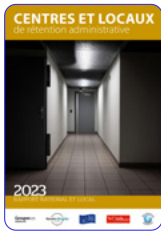
Santé mentale des demandeurs d'asile : synthèse du colloque du 24 janvier 2024

Cette publication restitue les échanges du colloque organisé par France terre d'asile, en partenariat avec l'Institut Convergences Migrations, sur la santé mentale des demandeurs d'asile. S'appuyant sur une étude menée dans des CADA de France terre d'asile, cette synthèse met en lumière les besoins des personnes exilées et les pistes d'amélioration proposées par des chercheurs, soignants et acteurs associatifs lors du colloque.



Élections européennes 2024 - Pour une politique d'asile et d'immigration protectrice, solidaire et responsable

À l'approche des élections européennes de 2024, cette note de plaidoyer co-rédigée par France terre d'asile et Forum réfugiés a proposé des pistes de réflexion sur les enjeux migratoires, ainsi que des recommandations pour une Europe plus protectrice et solidaire.



Rapport 2023 sur les centres et locaux de rétention administrative

Co-publié chaque année par La Cimade, le Groupe SOS Solidarités – Assfam, France terre d'asile, Forum réfugiés et Solidarité Mayotte, ce rapport documente les réalités de la rétention en France. Alors que la loi asile et immigration de 2024 risque d'accroître le recours à la rétention, ce rapport alerte sur des pratiques abusives, l'insuffisante prise en compte des vulnérabilités des personnes retenues et les manquements au cadre légal de référence.



Note de plaidoyer sur la mise en œuvre du Pacte européen sur la migration et l'asile

Adopté le 14 mai 2024, le Pacte européen sur la migration et l'asile durcit les politiques migratoires, laissant toutefois une marge de manœuvre aux États-membres. Cette note de plaidoyer appelle à une mise en œuvre respectueuse des droits fondamentaux des personnes exilées pour garantir leur protection et des conditions d'accueil dignes.



Propositions d'amendements sur la mission immigration asile et intégration du Projet de loi de finances pour 2025

Après une analyse de la mission « immigration, asile et intégration » du projet de loi de finances qui prévoyait la suppression de 6 500 places d'hébergement, France terre d'asile a co-signé 8 propositions d'amendements avec la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), pour défendre les droits des personnes exilées.



L'apprentissage du français aux mineurs isolés étrangers en France

Cette publication « L'essentiel » explore les enjeux de l'apprentissage du français pour les mineurs isolés étrangers, en soulignant les besoins spécifiques liés à leurs parcours. Rédigée par des professeurs de FLE (français langue étrangère) de France terre d'asile, elle présente les défis rencontrés et des ressources pratiques pour y répondre.



L'insertion professionnelle des mineurs isolés étrangers par l'apprentissage en France

Cette deuxième publication « L'essentiel » met en lumière les avantages de la formation en apprentissage pour les mineurs isolés étrangers, notamment l'autonomie financière et la régularisation des jeunes majeurs. Rédigée par des chargés d'insertion professionnelle de France terre d'asile, elle propose des pistes pour favoriser l'insertion et des conseils pour les professionnels sur le développement d'un réseau partenarial.



Émotions : un langage universel ?

Des résidents du CPH de Saint-Lô ont co-écrit un livre sur les émotions, mêlant photographies et témoignages. Mené avec un psychologue et une intervenante en FLE, ce projet leur a permis d'extérioriser leurs émotions et de participer à un travail de reconstruction à travers l'expression artistique.

France terre d'asile publie également des articles d'actualité et de décryptage sur les politiques française et européenne via La Lettre de l'asile et de l'intégration publiée sur le site internet de l'association et via son site www.vuesdeurope.eu.

LE PREMIER ACCUEIL ET L'INFORMATION AUX PERSONNES MIGRANTES

France terre d'asile accompagne les demandeurs d'asile dès leur arrivée en France, en veillant à garantir un accueil digne et un accès aux droits. À travers ses dispositifs d'urgence, dont 13 Structures de premier accueil pour demandeurs d'asile (Spada), l'association informe les personnes sur la procédure d'asile, les soutient dans leurs démarches administratives et sociales et facilite l'accès à un hébergement temporaire aux plus vulnérables en attente d'orientation vers un centre d'accueil. Présente dans 5 centres de rétention administrative (CRA), France terre d'asile intervient également pour assurer le respect des droits des personnes retenues et les accompagner tout au long de leur rétention.

Seine-et-Marne : accueillir et accompagner les personnes relocalisées en France

En 2024, France terre d'asile a ouvert un SAS d'accueil à Claye-Souilly (Seine-et-Marne), dans le cadre d'un appel à projets de la Direction générale des étrangers en France (DGEF). Ce dispositif accompagne les personnes exilées relocalisées en France dans le cadre de la politique européenne de relocalisation. Pour assurer la mise en place du projet, la gestion des arrivées et l'orientation vers des hébergements pérennes, France terre d'asile a collaboré avec plusieurs acteurs : la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR) pour l'accueil des bénéficiaires du programme Apagan (destiné aux personnes rapatriées d'Afghanistan), l'Organisation internationale des migrations (OIM) dans le cadre du projet de relocalisation, ainsi que la Préfecture de Paris et l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), chargée de l'enregistrement des demandes d'asile et des orientations vers le Dispositif national d'accueil (DNA).

Entre son ouverture, le 23 février, et le 31 décembre 2024, le SAS a accueilli 1 485 personnes, dont 1 402 bénéficiaires du programme de relocalisation, 59 titulaires d'un visa long séjour et 24 personnes issues du programme Apagan. Les personnes accueillies étaient principalement afghanes, syriennes, soudanaises et érythréennes, et majoritairement des hommes, avec une répartition quasi égale entre personnes isolées et familles. Avec un délai moyen d'hébergement de 9 jours, 92 % des bénéficiaires du dispositif ont été orientés vers un hébergement relevant du dispositif national d'accueil.

1 485

personnes accueillies en 2024.

Centre de transit de Créteil : un accompagnement renforcé pour les primo-arrivants

Créé en 1991, le centre de transit de France terre d'asile à Créteil dispose de 80 places d'hébergement pour les personnes primo-arrivantes en France, titulaires d'un visa au titre de l'asile ou admises dans le cadre de programmes spécifiques (réinstallation permanente, mise à l'abri exceptionnelle, etc.). Les personnes accueillies bénéficient d'un accompagnement administratif, juridique, social et médical, pendant la phase initiale de leur demande d'asile. Après leur passage au Guichet unique de demande d'asile (Guda), elles sont orientées rapidement vers des structures du dispositif national d'accueil par l'OFII.

Le Centre de transit dispose d'une équipe sociale, ainsi que d'une équipe médicale composée d'un médecin et d'un infirmier. En 2024, le centre de transit de Créteil a accueilli 404 personnes dont 267 personnes titulaires d'un visa long séjour, 40 personnes en réinstallation permanente et 11 personnes dans le cadre d'une évacuation de Mayotte.

404

personnes accueillies en 2024

Gap : fermeture du dispositif d'accueil des personnes exilées d'Ukraine

En 2022, à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et au déplacement massif de populations ukrainiennes, France terre d'asile a ouvert un dispositif d'accueil dédié à l'Ukraine à Gap, dans les Hautes-Alpes. Composé d'une équipe de 12 salariés, ce dispositif avait pour mission d'accueillir, héberger et accompagner les personnes déplacées d'Ukraine, avec trois pôles : un pôle hébergement, un pôle accompagnement social, et un pôle logement, apportant ainsi une réponse globale aux besoins des bénéficiaires.

Le dispositif mettait à disposition une ligne téléphonique, un SAS d'urgence, des hébergements collectifs, des logements en intermédiation locative, et des permanences d'accompagnement sociale sur tout le territoire des Hautes Alpes. Dans les lieux d'hébergement collectif, les équipes de France terre d'asile étaient présentes pour répondre aux besoins essentiels des personnes accueillies (alimentation, information, etc.) et les accompagner dans leurs démarches administratives.

Parallèlement, d'autres acteurs, tels que des services médicaux et sociaux, ont été mobilisés pour soutenir les bénéficiaires.

Pendant près de trois ans, le dispositif Ukraine Gap a accompagné plus de 350 personnes déplacées d'Ukraine dans les Hautes-Alpes, constituant l'unique dispositif

Au total, plus de **350**
personnes ont été accompagnées
par le dispositif Ukraine Gap



départemental dédié à les accueillir. En tant que pilote départemental, France terre d'asile a mobilisé les acteurs d'insertion locaux et plusieurs partenaires ; ce travail de coordination a permis de faciliter l'ouverture des droits pour les bénéficiaires et de simplifier leurs démarches administratives. Le 31 décembre 2024, le dispositif Ukraine Gap a fermé, après avoir joué un rôle clé dans l'accompagnement des exilés ukrainiens dans les Hautes-Alpes.

Renforcer la recherche pour améliorer l'accompagnement des personnes exilées

En plus de son rôle opérationnel d'appui aux dispositifs qu'elle pilote, la Direction de l'urgence et du premier accueil (Dupa) s'investit dans la recherche pour mieux comprendre les réalités du terrain et améliorer les pratiques d'accompagnement des personnes exilées. Elle a ainsi encadré deux projets en 2024 : une étude sur l'accompagnement des femmes exilées isolées, menée depuis 2022 par la Maraude-Migrants 75, ainsi qu'une recherche portée par des étudiantes de Sciences Po à la Spada de Paris, consacrée aux solutions d'hébergement pour les demandeurs d'asile non pris en charge dans le dispositif national d'accueil. Par ailleurs, Lucie Lepoutre, chargée de mission au sein de la Dupa, a été récompensée

par le Prix de Recherche Caritas 2024 pour sa thèse de doctorat en sociologie, « Accompagner les exilé.e.s. Les associations au défi des politiques de l'asile ». Entamée en 2018 en contrat CIFRE à France terre d'asile et soutenue en 2023, cette thèse analyse les pratiques d'accompagnement des demandeurs d'asile par les acteurs associatifs en France.

Mieux comprendre les réalités du terrain et améliorer les pratiques d'accompagnement des personnes exilées

Maraude : opérations de comptage et mise à l'abri



© France terre d'asile

Spécialisée dans l'accompagnement des personnes exilées sans abri à Paris, la Maraude Migrants 75 intervient quotidiennement pour informer et orienter celles vivant dans les campements de la ville. En 2024, le dispositif a réalisé 102 comptages, estimant à 800 le nombre moyen de personnes en campements avant les Jeux Olympiques de Paris, puis à environ 450-500 personnes en situation de rue entre juillet et décembre. Près de la moitié des personnes rencontrées disposaient d'un titre de séjour (réfugié, protection subsidiaire, etc).

L'équipe de la Maraude a également pris part à 44 opérations de mise à l'abri, permettant d'orienter 1 965 personnes vers des hébergements adaptés, dont 1 423 hommes isolés, 523 personnes vulnérables (familles, couples, femmes isolées) et 19 jeunes se déclarant mineurs primo-arrivants ou ayant reçu des notifications de refus de reconnaissance de leur minorité. Ces actions incluent aussi des transferts vers des SAS régionaux dédiés.

Face à la précarité persistante des personnes migrantes à Paris, la Maraude Migrants 75 demeure un acteur clé, œuvrant pour identifier, accompagner et orienter les personnes exilées vers des solutions d'hébergement durables.

Identifier, accompagner et orienter les personnes exilées vers des solutions d'hébergement durables.

Chiffres clés 2024 : Maraude

3 969 personnes rencontrées (enregistrées à la suite d'un diagnostic complet)

RÉPARTITION DES ADULTES

22 % - FEMMES : 631 **78 %** - HOMMES : 2 453

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

34 % - AFGHANISTAN : 1 349 PERSONNES

13 % - SOMALIE : 516 PERSONNES

11 % - SOUDAN : 437 PERSONNES

7 % - CÔTE D'IVOIRE : 278 PERSONNES

7 % - ÉTHIOPIE : 278 PERSONNES

COMPOSITION FAMILIALE

17 %
EN FAMILLE :
676 PERSONNES

5 %
JEUNES SE DÉCLARANT MINEURS :
198 PERSONNES

73 %
ADULTES ISOLÉS :
2 897 PERSONNES

5 %
EN COUPLE :
198 PERSONNES

Focus partenaire

Centre d'accompagnement psychosocial pour les personnes exilées de la Gironde - CAPSE 33

En 2024, le dispositif CAPSE 33, porté par le Groupe SOS et financé par la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), a mis en place une permanence psychologique hebdomadaire en partenariat avec la Spada et le Centre d'accueil et d'examen des situations (CAES) de Bordeaux, afin de répondre à la saturation des dispositifs de droit commun. Ce projet a permis aux demandeurs d'asile et bénéficiaires d'une protection internationale d'accéder à des consultations psychothérapeutiques, à raison de cinq séances par personne, avec un recours à l'interprétariat si nécessaire. Grâce à cette initiative, 15 personnes domiciliées à la Spada et 3 résidents du CAES ont pu bénéficier d'un accompagnement psychologique. Pour certaines, ce soutien a ouvert la voie à un suivi en Centre médico-psychologique (CMP) ou avec l'Équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP), tandis que pour d'autres, il a permis d'aborder plus sereinement la suite du parcours de

demande d'asile. Ce projet souligne l'importance d'une prise en charge psychologique rapide et adaptée aux réalités des personnes exilées.



Chiffres clés 2024 : Spada

22 802 personnes nouvellement domiciliées en Spada

RÉPARTITION DES ADULTES NOUVELLEMENT DOMICILIÉS

21 % - FEMMES : 3 747 **79 %** - HOMMES : 14 119

COMPOSITION FAMILIALE DES PERSONNES NOUVELLEMENT DOMICILIÉES

22 % - EN FAMILLE : 4 936 **78 %** - ISOLÉES : 17 866

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

12 % - BANGLADESH : 2 760 PERSONNES

8 % - AFGHANISTAN : 1 732 PERSONNES

6 % - SRI-LANKA : 1 461 PERSONNES

6 % - GUINÉE : 1 300 PERSONNES

4 % - UKRAINE : 808 PERSONNES

Chiffres clés 2024 : Service d'aide aux étrangers retenus (SAER)

2 925 personnes rencontrées en CRA

RÉPARTITION DES ADULTES

6 % - FEMMES : 167 **94 %** - HOMMES : 2 758

COMPOSITION FAMILIALE

1 % - EN FAMILLE : 4 **99 %** - ISOLÉES : 2 921

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

27 % - ALGÉRIE : 883

12 % - TUNISIE : 376

11 % - MAROC : 335

6 % - ALBANIE : 188

3 % - GÉORGIE : 80

L'ACCOMPAGNEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

France terre d'asile accompagne les demandeurs d'asile tout au long de leur parcours en France, en leur apportant un soutien global et individualisé. À travers ses 33 centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada), ses 8 hébergements d'urgence pour demandeurs d'asile (Huda) et son centre de transit, l'association propose un soutien juridique, administratif et psychosocial. Cet accompagnement vise à faciliter l'accès aux droits, renforcer l'autonomie des personnes et préparer leur insertion dans la société française.

Randonnée multiculturelle avec les demandeurs d'asile et les habitants de Chambon-le-Château

En septembre, nos Centres d'accueil pour demandeurs d'asile de Chambon-le-Château et de Langogne, en Lozère, ont convié les résidents, les habitants de Chambon et les équipes de l'association à une randonnée conviviale au cœur de la commune. Habitants retraités, élèves du village, bénévoles d'un foyer rural, ainsi que parents et jeunes exilés se sont retrouvés pour partager ce moment, permettant à toutes et tous de se rencontrer dans un cadre détendu. Pour les personnes accompagnées par le Cada, Cette rencontre a marqué une belle parenthèse dans le

quotidien de chacun et chacune et l'opportunité d'échanger dans un esprit de découverte mutuelle. Les pauses ont été rythmées par des performances de la troupe théâtrale Action d'Espace et du musicien Grand Ressac, ainsi que par un pique-nique partagé.

En fin de journée, une œuvre collective a été réalisée, représentant deux silhouettes tenant le drapeau de France terre d'asile, incarnant l'essence de cette rencontre : l'inclusion et le partage.

© France terre d'asile



« Je me suis exilé », un court-métrage pour raconter l'exil

Les résidents du Cada de Limoux ont participé à un projet artistique autour du cinéma d'animation, en partenariat avec l'agence de cinéma Occitanie Films et la bibliothèque de Limoux. Ensemble, ils ont créé le film d'animation *Je me suis exilé*, inspiré de *La Traversée*, un film de Florence Mialhe qui raconte le périple de deux enfants contraints de fuir leur pays. Pendant deux mois, les résidents ont pris part à une série d'ateliers animés par le réalisateur Guillaume Hoenig ; au cours de ces rencontres, ils ont exploré leurs histoires personnelles, à travers leurs parcours d'exil, leurs souvenirs de leur pays d'origine et leurs expériences vécues en France.

Entre cercles de parole et techniques de papier découpé, tous les participants ont pu illustrer un fragment de leur histoire, donnant naissance à une œuvre collective

Explorer et partager son histoire personnelle

inspirée de leur histoire personnelle. Le cinéma d'animation s'est révélé un vrai outil de narration, permettant aux participants de traduire en images leurs récits de manière créative. Une résidente a également composé et interprété une chanson originale, qui accompagne le film. Présenté lors d'une projection publique, le film a créé un moment d'échange fort. Un projet où l'art devient un langage universel favorisant l'expression et la sensibilisation.



Soutien à la parentalité pour les familles en exil

Dans le cadre du projet AMAL, les Cada et Huda de France terre d'asile proposent aux parents résidents des ateliers d'échanges et de soutien autour de la parentalité. Pensés comme des espaces bienveillants et ouverts, ces ateliers créent pour les parents un temps pour se retrouver, partager leurs expériences, poser leurs questions et renforcer leur confiance dans leur rôle éducatif. Ensemble, ils abordent différentes thématiques du quotidien (éducation des enfants, santé, alimentation, usage des écrans, etc.) choisies en fonction des besoins repérés par les équipes sociales ou exprimés directement par les parents.

Ces ateliers permettent également aux participants de découvrir les repères éducatifs et le cadre juridique en France, tout en s'enrichissant des pratiques et des vécus des autres, dans un esprit de dialogue respectueux et interculturel. Ces temps d'échanges permettent aussi de rompre l'isolement, de valoriser les compétences parentales souvent mises à l'épreuve par l'exil, et de renforcer le lien parent-enfant, notamment grâce à des moments de jeu partagés, rappelant l'importance du jeu dans le développement des enfants.

Accompagner ses enfants dans un parcours d'intégration marqué par l'incertitude

Plus que des espaces d'information, les ateliers autour de la parentalité sont avant tout des lieux de confiance, de soutien et d'entraide, où les parents trouvent des ressources, des repères communs et une force collective pour accompagner leurs enfants dans un parcours d'intégration parfois marqué par l'incertitude.



Projet de santé pour le bien-être et l'inclusion

En 2024, des étudiants en ergothérapie, kinésithérapie, soins infirmiers et médecine ont participé à un projet de santé dédié aux personnes exilées, au sein de nos dispositifs mayennais (Cada/Huda de Mayenne, de Laval et de Château-Gontier). Ce programme a permis de fournir un accompagnement personnalisé, visant à améliorer le bien-être des personnes accompagnées par ces centres. Le projet a débuté par des échanges entre les étudiants et les équipes de France terre d'asile, afin de comprendre les spécificités du public accueilli. Une séance de photolangage a ensuite permis aux résidents de s'exprimer librement sur leurs besoins, notamment en matière de santé mentale et de gestion du stress post-traumatique.

Plusieurs activités collectives ont été organisées par la suite : sport, danse, ateliers de relaxation, favorisant la convivialité, la détente et l'expression de soi. Un travail collectif empreint d'écoute et de bienveillance, renforçant les liens entre les résidents et contribuant à renforcer l'estime de soi. Reconduit en 2025, ce projet illustre l'importance de l'écoute et de l'adaptabilité dans les interventions sociales et sanitaires, tout en mettant en lumière l'impact des projets multi-acteurs pour l'inclusion et le bien-être des personnes exilées.

améliorer le bien-être des personnes accompagnées



© France terre d'asile



© Dons solidaires

Focus partenaire Dons solidaires

Depuis plusieurs années, France terre d'asile est partenaire de l'association Dons Solidaires, une structure engagée contre le gaspillage et l'exclusion. En collectant des produits neufs non alimentaires invendus auprès d'entreprises, puis en les redistribuant à prix solidaires, Dons Solidaires apporte une réponse concrète aux besoins quotidiens des personnes en situation de précarité.

38 928 produits essentiels distribués aux personnes accompagnées par France terre d'asile

En 2024, ce partenariat a permis à 3 704 personnes accompagnées dans 27 établissements de France terre d'asile de bénéficier de 38 928 produits essentiels : produits d'hygiène, fournitures scolaires, articles pour bébés ou jouets. Ces produits, souvent difficiles à se procurer, contribuent à améliorer le quotidien des personnes exilées accompagnées, en leur apportant non seulement une aide matérielle, mais aussi de la dignité dans leur parcours de demande d'asile et d'intégration.

Pour les équipes de France terre d'asile, ce partenariat est également un levier important pour renforcer l'accompagnement global, avec des ressources supplémentaires adaptées aux besoins des personnes accompagnées.

Chiffres clés 2024 : Cada & Huda

9 326 personnes hébergées

RÉPARTITION DES ADULTES

46 % FEMMES : 2939
1 % NEUTRES : 5
53 % HOMMES : 3388

COMPOSITION FAMILIALE

60 % - EN FAMILLE : 5630
40 % - ISOLÉES : 3696

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

15 % - AFGHANISTAN : 1393 PERSONNES

9 % - TUNISIE : 376

9 % - MAROC : 335

8 % - ALBANIE : 188

4 % - GÉORGIE : 80

L'ACCOMPAGNEMENT À L'INTÉGRATION

France terre d'asile accompagne les bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) dans la construction de leur parcours d'intégration en France. À travers une quarantaine de dispositifs dédiés, l'association propose un accompagnement global pour faciliter leur accès au logement, à l'emploi, à la santé ou encore à la vie sociale et culturelle. Ce soutien vise à renforcer leur autonomie et à favoriser une intégration durable en France.

Déploiement des programmes AGIR

En 2024, le programme AGIR (Accompagnement global et individualisé des réfugiés) a connu un fort développement au sein de France terre d'asile. Destiné aux personnes réfugiées ayant obtenu leur protection depuis moins de deux ans, ce dispositif permet un accompagnement renforcé sur l'ensemble des dimensions de l'intégration : logement, emploi, etc.

France terre d'asile a obtenu de nouveaux marchés publics pour la mise en œuvre du programme AGIR dans les Hauts-de-Seine (Clichy), le Calvados (Caen) en partenariat avec l'association EPE (École des parents et des éducateurs) et les Hautes-Alpes (Gap), en partenariat avec l'ACPM. Chaque année, environ 670 personnes seront accompagnées dans les Hauts-de-Seine, 420 dans le Calvados et 60 dans les Hautes-Alpes.

Déjà lancé en 2023 à Paris et dans la Manche, le programme a permis de consolider des dynamiques

partenariales fortes sur ces territoires. À Paris, 60 salariés accompagnent près de 2 000 personnes réfugiées en lien avec plus de 200 partenaires et dans la Manche, l'équipe suit plus de 200 personnes et anime des actions régulières avec les acteurs locaux.

Avec ces cinq plateformes actives en 2024, France terre d'asile renforce son engagement dans l'intégration des personnes réfugiées et développe une approche territorialisée, globale et individualisée au plus près des besoins des personnes accompagnées.

Renforcer l'accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale sur l'ensemble des dimensions de l'intégration

© France terre d'asile

Semaine de l'intégration : un levier pour l'inclusion des personnes réfugiées

En 2024, France terre d'asile a pris part à la quatrième édition de la Semaine de l'intégration, une série d'événements visant à promouvoir l'inclusion des personnes exilées. Du 14 au 18 octobre, les centres d'accueil ont proposé des activités autour de l'insertion professionnelle, de la culture, du sport et de la sensibilisation, à Rouen, Paris, Périgueux, Saint-Lô, Clichy, Angers, Toulon ou encore Caen.

L'insertion professionnelle a été au cœur des actions, avec des rencontres entre résidents et entreprises : job datings, ateliers CV, préparation à l'entretien d'embauche et immersions professionnelles. Des initiatives culturelles ont également été organisées, notamment la nouvelle édition de « Chiche Chef », un concours de cuisine initié par l'entreprise Nutriset à Rouen, ou des ateliers de langue des signes et de langue soudanaise à Saint-Lô.

Le sport a également été mis en avant, avec des compétitions sportives ou des séances de yoga, favorisant



la solidarité et l'esprit d'équipe au sein des dispositifs. Enfin, des temps de sensibilisation ont aussi été organisés, notamment des ateliers sur la santé mentale des personnes réfugiées à Toulon et des échanges sur le thème des migrations avec des collégiens à Caen, contribuant à une meilleure compréhension des enjeux liés à l'exil.

Avec ces actions, France terre d'asile a renforcé son engagement en faveur de l'inclusion des personnes exilées, tout en favorisant la solidarité, les échanges interculturels et une compréhension commune des défis liés à l'exil.

Focus partenaire

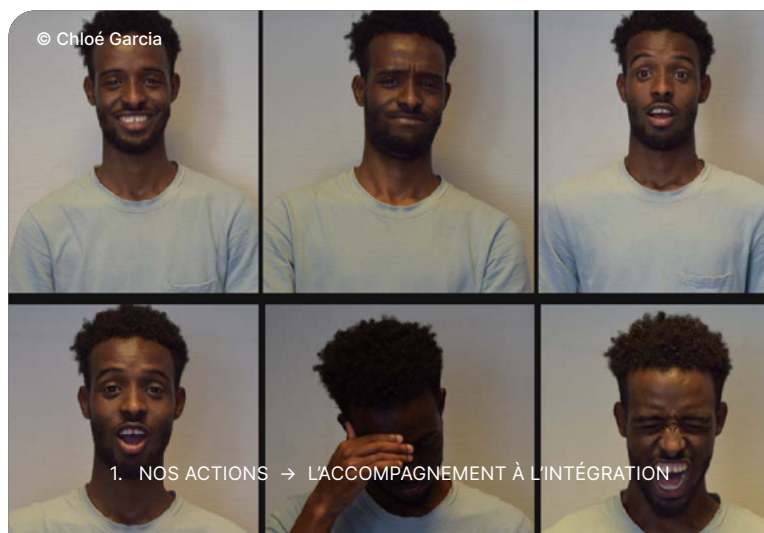
ENGIE : Favoriser l'insertion professionnelle par la formation

En partenariat avec le groupe ENGIE, France terre d'asile a lancé un programme d'insertion professionnelle à destination des bénéficiaires d'une protection internationale domiciliés dans les Hauts-de-Seine. Conçu comme un sas vers l'entrée au centre de formation d'ENGIE, ce programme propose une pré-formation de cinq mois préparant aux métiers de l'électricité ou de la maintenance énergétique. Il combine des cours de français langue étrangère (FLE) et de mathématiques, des ateliers collectifs

autour de l'accès aux droits et du parcours d'intégration, un accompagnement individuel, des activités culturelles et un dispositif de mentorat assuré par des salariés d'ENGIE. En favorisant la levée de freins linguistiques, sociaux et professionnels à l'entrée en formation, cette approche globale renforce les compétences techniques et l'appropriation des codes du monde du travail, dans une perspective d'insertion durable au sein du groupe ENGIE.

Émotions, un langage universel ?

Des résidents du CPH de Saint-Lô dans la Manche ont pris part à un projet de création d'un livre sur les émotions, combinant photographies et témoignages. Encadré par un psychologue et une intervenante en FLE, ce projet a permis aux participants d'explorer et de nommer leurs émotions, en favorisant leur reconstruction après des parcours souvent marqués par des traumatismes profonds. À travers des cafés-rencontres, des ateliers d'écriture et de photographie, les résidents ont pu exprimer des émotions souvent refoulées. Le résultat de ce travail collectif est un livre photos et une exposition qui témoignent de l'universalité des émotions.



Renforcer l'autonomie par la mobilité

En Lozère, l'absence de solutions de transport adaptées représente un obstacle majeur à l'insertion des personnes exilées, limitant considérablement leurs opportunités d'intégration, notamment professionnelle. Pour y remédier, les dispositifs lozériens de France terre d'asile ont lancé le programme « Integramob », avec le soutien du Conseil départemental et du réseau Mob'in. Ce parcours d'accompagnement vers la mobilité comprend une évaluation initiale des besoins, des cours de français langue étrangère (FLE) appliqués au code de la route, la préparation et le passage de l'attestation de sécurité routière, ainsi que l'obtention du permis AM. Il inclut également un module intitulé « savoir et pouvoir bouger en Lozère », permettant aux bénéficiaires de mieux comprendre les spécificités



© France terre d'asile

locales. Parallèlement, des partenaires locaux facilitent l'accès à différents moyens de transport : l'association ALOES met à disposition des véhicules à deux et quatre roues, tandis que l'association Aurore met à disposition des véhicules électriques AMI.

Ce projet vise à redonner une liberté fondamentale aux personnes accompagnées : celle de se déplacer en toute autonomie. Une capacité essentielle pour réussir leur insertion en milieu rural et rompre l'isolement géographique.

Chiffres clés 2024 : CPH, DPHRS, DAHAR, PARA, Résidence sociale

1 967 personnes accueillies dans les dispositifs avec hébergement

RÉPARTITION DES ADULTES

57 % - FEMMES : 733 **43 %** - HOMMES : 555

COMPOSITION FAMILIALE

62 % - EN FAMILLE : 1 227 **38 %** - ISOLÉES : 740

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

27 % - AFGHANISTAN : 534

10 % - CÔTE D'IVOIRE : 212

5 % - SOMALIE : 98

5 % - GUINÉE : 97

4 % - SOUDAN : 78

Focus partenaire Union Nationale des Missions Locales

Partenaire clé pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes, les missions locales collaborent avec France terre d'asile depuis de nombreuses années. Grâce à une première convention signée en 2019, l'association et l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) s'étaient engagées à améliorer l'accompagnement des publics réfugiés et garantir leur accès aux droits sociaux.

Une nouvelle convention, signée en 2024, a permis d'ajouter de nouveaux objectifs visant à renforcer l'accompagnement des jeunes réfugiés. Elle prévoit notamment un renforcement de l'accès aux droits des publics suivis par France terre d'asile, ainsi qu'une formation réciproque des professionnels des deux organisations. Cette nouvelle convention introduit également une animation renforcée du partenariat à l'échelle territoriale.

France terre d'asile met également à disposition son expertise et ses ressources auprès des missions locales, notamment dans l'accompagnement des publics exilés. Cette collaboration continue de renforcer l'insertion professionnelle des jeunes réfugiés et de favoriser une meilleure intégration en France.



© France terre d'asile

Lever les freins à l'insertion socioprofessionnelle des parents réfugiés

En 2024, le Dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des réfugiés (DAHAR) a lancé le projet Maessia (Mode d'accueil éphémère avec sensibilisation et soutien à la parentalité, aux enjeux de l'interculturalité et l'accompagnement vers l'emploi), qui propose une solution de garde adaptée aux parents accueillis. Ce projet vise à répondre à un besoin essentiel : lever le frein que représente l'absence de mode de garde pour les parents engagés dans un parcours d'intégration.

En partenariat avec les associations Abeille et Papillon, Maessia propose une solution de garde en dehors

des hébergements. Cette garde flexible permet aux parents de suivre des formations socio-linguistiques ou professionnelles, d'honorer des rendez-vous administratifs ou de répondre à des besoins ponctuels. Parallèlement, des ateliers sur la parentalité sont organisés pour renforcer le lien parent-enfant et accompagner les familles. Ce programme marque une avancée significative pour favoriser l'insertion des parents réfugiés, en leur donnant plus d'autonomie et une meilleure capacité à répondre aux exigences de leur parcours d'intégration.



© Matiinu Ramadhan

Chiffres clés 2024 : autres dispositifs d'aide à l'intégration

3136 personnes accueillies dans les dispositifs sans hébergement

RÉPARTITION DES ADULTES

28 % - FEMMES : 867 **72 %** - HOMMES : 2 223

COMPOSITION FAMILIALE

26 % - EN FAMILLE : 819 **74 %** - ISOLÉES : 2 317

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

33 % - AFGHANISTAN : 1027

12 % - BANGLADESH : 382

5 % - CÔTE D'IVOIRE : 172

4 % - SRI LANKA : 125

4 % - SOMALIE : 119

L'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

Engagée de longue date auprès des mineurs isolés étrangers (MIE), France terre d'asile gère une vingtaine de dispositifs dédiés à leur protection et à leur accompagnement. De l'évaluation de la minorité à la mise à l'abri en passant par des solutions d'hébergement temporaire ou durable, l'association propose un accompagnement global et individualisé des mineurs isolés étrangers. L'objectif est de garantir aux jeunes un cadre sécurisé, un suivi adapté à leurs besoins spécifiques et de leur ouvrir des perspectives d'autonomie et d'insertion en France.

La CLEF : renforcer l'apprentissage du français

À Arras, l'établissement Carnot-Amoureux, dédié à l'accueil et à l'accompagnement des mineurs isolés étrangers, a lancé en juin 2024 un nouveau projet : la CLEF (Classe linguistique pour l'emploi et la formation). Initialement conçue pour répondre aux besoins en apprentissage du français des jeunes accompagnés par France terre d'asile, la CLEF a rapidement ouvert ses portes à d'autres publics : femmes isolées avec ou sans emploi ou encore travailleurs migrants.

Au-delà des cours de FLE, la CLEF propose un accompagnement scolaire renforcé et des activités collectives favorisant les liens sociaux et l'échange interculturel. Portée par une équipe pédagogique

expérimentée et appuyée par des bénévoles engagés, cette initiative crée un cadre structurant, bienveillant et accessible aux personnes accompagnées.

En favorisant l'acquisition des bases linguistiques essentielles, la CLEF constitue un véritable levier d'insertion et d'autonomisation, et ambitionne de devenir un véritable pôle ressources à Arras en matière d'apprentissage du français et d'inclusion sociale.

Un levier d'insertion et d'autonomisation

© Taylor Flowe

Renforcer l'apprentissage du français et l'insertion professionnelle des mineurs isolés étrangers

En 2024, France terre d'asile a publié deux « Essentiels » pour renforcer l'accompagnement des mineurs isolés étrangers. La première publication, consacrée à l'apprentissage du français langue étrangère (FLE), a été élaborée par un groupe de travail réunissant des intervenants sociaux chargés de l'enseignement du français dans les dispositifs pour mineurs isolés étrangers. Ce guide pratique présente des méthodes d'apprentissage adaptées aux spécificités des jeunes exilés, afin de proposer des cours personnalisés, adaptés à tous les niveaux.

Le second livret, dédié à l'insertion professionnelle des jeunes, a été élaboré avec des intervenants sociaux

spécialisés dans l'insertion professionnelle des jeunes exilés. Il met en avant l'apprentissage comme levier d'insertion durable et propose des outils concrets pour accompagner les jeunes, de leur entrée en formation jusqu'au suivi de leur parcours professionnel.

Ces publications, accessibles et adaptées aux réalités du terrain, renforcent les outils à disposition des équipes de France terre d'asile et d'autres structures du secteur, participant ainsi à garantir un accompagnement de qualité vers l'autonomie et l'insertion durable des mineurs isolés étrangers.



Favoriser le lien social par la cohabitation intergénérationnelle

À Arras, le service d'accompagnement pour jeunes majeurs, en partenariat avec l'association Génération et Culture, a lancé un projet de cohabitation intergénérationnelle. Ce dispositif favorise les échanges entre jeunes majeurs et personnes âgées, visant à rompre l'isolement social et la précarité économique, tout en facilitant l'intégration des jeunes.

Au-delà du logement, ce projet permet aux jeunes d'apprendre la langue et de découvrir de nouveaux modes de vie tout en apportant aux seniors un soutien quotidien et une présence bienveillante. Chaque cohabitation débute par une rencontre préparatoire afin de définir ensemble des règles de vie communes, basées sur le respect et l'échange.

Rompre l'isolement social et la précarité économique

L'objectif est de créer des liens solides entre les générations, en favorisant la solidarité et le partage. L'association Génération et Culture, en lien avec le service jeunes majeurs de France terre d'asile, assure un suivi régulier pour garantir une cohabitation harmonieuse, fondée sur le dialogue.

Cette initiative renforce les liens sociaux et contribue à créer une société plus inclusive, où l'entraide entre jeunes et seniors devient un levier d'intégration et de solidarité.

Ateliers pour renouer avec ses racines

Notre dispositif de mise à l'abri pour mineurs isolés étrangers d'Arras a organisé une série d'ateliers interactifs, « Raconte-moi ton pays ». Plusieurs jeunes accompagnés y ont présenté leurs pays d'origine, partageant leur



patrimoine culturel. Ces moments de partage ont permis aux participants de renouer avec leurs racines en explorant leurs traditions, leurs figures emblématiques et leurs histoires, tout en découvrant d'autres pays.

Chants, musiques et plats traditionnels ont rythmé les échanges, enrichis par des supports numériques et des affiches collaboratives préparés par les jeunes. Au-delà de l'aspect culturel, ces ateliers ont intégré une dimension éducative : localisation des pays sur une carte, identification des frontières, découverte de données clés sur la démographie et exploration des symboles nationaux et historiques.

Ces ateliers ont permis de renforcer la dynamique de groupe dans l'établissement tout en créant un cadre où les jeunes ont pu revisiter des repères parfois mis de côté et explorer leur identité culturelle.

Concert en hommage aux personnes exilées

Dans le cadre du projet Ombres et Lumières, mené en partenariat avec le pianiste Tristan Lofficial, les établissements parisiens pour mineurs isolés étrangers ont organisé un événement festif sur le thème de l'exil.

Le programme a débuté par un concert alliant percussions et piano, interprété par Tristan Lofficial, en hommage aux personnes ayant fui leur pays et aux victimes de la traversée. Ensuite, une scène ouverte a permis à plusieurs jeunes accueillis dans les structures de présenter des

prestations artistiques : danse, rap, chant, slam. Une exposition photographique, réalisée avec la participation des jeunes, a également été mise en valeur tout au long de l'événement.

En réunissant jeunes et adultes autour de la culture et de l'art, cet événement a renforcé les liens entre les jeunes accompagnés et les équipes tout en célébrant les parcours des personnes exilées.



Focus partenaire Kabubu

Afin de faciliter l'accès au sport et encourager l'intégration des mineurs isolés étrangers, France terre d'asile collabore avec l'association Kabubu, qui promeut l'inclusion sociale et professionnelle des personnes exilées à travers les valeurs fédératrices du sport. Ce partenariat permet aux jeunes accompagnés de participer à des activités sportives qui, au-delà de la pratique physique, favorisent la rencontre, l'échange et la création de liens de confiance indispensables à leur intégration.

Ainsi, au sein du foyer Obododo, des séances gratuites de Taekwondo ont été proposées aux jeunes filles, créant un espace d'expression et d'apprentissage tout en contribuant

à leur bien-être physique et psychologique. Ces moments sportifs jouent également un rôle fondamental dans la création de liens interpersonnels, notamment à travers les tournois de football organisés avec l'association Futbol Mas, dans le cadre du projet « Terrains d'avenir » porté en partenariat avec Kabubu. En réunissant des jeunes de divers structures et horizons, ce projet multiplie les occasions de partage et de solidarité.

Faciliter l'accès au sport et l'intégration des mineurs isolés étrangers



Chiffres clés 2024 : Dispositifs MIE hors dispositifs d'évaluation

14 736 jeunes accueillis

RÉPARTITION DES JEUNES

6 % - FILLES : 916 GARÇONS : 13 820 - **94 %**

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES JEUNES

27 % - GUINÉE : 3 980 JEUNES

22 % - MALI : 3 303 JEUNES

13 % - CÔTE D'IVOIRE : 1 986 JEUNES

5 % - SOUDAN : 699 JEUNES

3 % - ALGÉRIE : 477

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

Le Centre de formation

En 2024, le Centre de formation de France terre d'asile a poursuivi son engagement auprès des professionnels du secteur médico-social, avec la volonté de mieux répondre aux évolutions du terrain et aux enjeux de l'accompagnement des personnes exilées.

Tout au long de l'année, le Centre a enrichi son offre avec de nouveaux modules conçus en réponse aux besoins identifiés sur le terrain et exprimés par les équipes. Parmi ces formations figurent, par exemple, « Le français langue étrangère (FLE) en contexte migratoire ou de demande d'asile : comprendre et adapter », qui vise à mieux outiller les intervenants dans l'accompagnement linguistique des publics exilés. De même, le nouveau module « La rédaction du récit d'asile, à la confluence des approches géopolitique, sociologique et juridique », a permis de mieux répondre aux besoins juridiques tout en tenant compte des réalités vécues par les personnes accompagnées.

5 000

personnes formées en 2024

Proposées en inter (ouvertes à des professionnels issus de structures variées) et en intra (organisées au sein même des établissements et adaptées aux réalités spécifiques de chaque équipe), ces formations, élaborées en lien étroit avec les réalités de terrain, visent à offrir des outils pratiques et directement mobilisables dans l'accompagnement quotidien.

En 2024, plus de 5000 stagiaires ont bénéficié des formations du Centre, témoignant de la confiance accordée par les professionnels du secteur. Par cette dynamique, le Centre de formation confirme sa volonté de soutenir durablement les acteurs du secteur, de prévenir les risques psychosociaux et de contribuer à un accompagnement toujours plus adapté et humain des personnes exilées.



© fran innocent



Centre appui ressources – Intégration : un acteur clé pour l'intégration des personnes réfugiées

Le Centre appui ressources - Intégration (CAR-Intégration), soutenu par l'Union européenne et le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, a renforcé en 2024 son rôle dans l'accompagnement des bénéficiaires de la protection internationale (BPI). Le centre s'est consolidé comme un acteur clé dans le parcours d'intégration en apportant un soutien renforcé aux professionnels qui œuvrent pour l'accès aux droits des personnes réfugiées.

En 2024, 1642 professionnels ont bénéficié des services du centre. La plateforme numérique a connu une importante expansion avec 2903 utilisateurs au total, dont 1238 nouveaux comptes créés cette année. Le site a été entièrement modernisé avec une nouvelle charte graphique, un logo actualisé et une URL simplifiée (<https://car-integration.france-terre-asile.org>), dynamisant ainsi les interactions et générant 85 825 visites en 2024.

L'activité du CAR-Intégration a également été marquée par une augmentation des demandes d'assistance. En 2024, le centre a traité 499 demandes d'appui écrites et organisé 335 permanences juridiques, permettant de lever les obstacles rencontrés par les professionnels dans l'accompagnement des bénéficiaires.

Les séances de sensibilisation, en forte croissance, répondent aux besoins des acteurs associatifs et

institutionnels sur des sujets fondamentaux comme l'accès aux droits des personnes réfugiées, la réunification familiale et le droit au travail. Ces formations renforcent les compétences des professionnels pour mieux accompagner les personnes protégées dans leur parcours d'intégration.

Enfin, le CAR-Intégration a également développé son réseau de partenaires tout au long de l'année 2024. Plus de 52 rencontres ont été organisées pour créer de nouvelles collaborations ou renforcer celles existantes. Ces échanges ont permis de sensibiliser davantage de professionnels au sein de ces organisations aux enjeux de l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale. Ils ont également permis d'améliorer la coordination entre tous les acteurs de l'insertion. Grâce à cette dynamique collaborative, le CAR-Intégration joue un rôle important dans l'accompagnement à une intégration réussie des personnes réfugiées en France.

85 000 visites sur
la plateforme numérique du CAR -
Intégration

Webinaires « focus »

Les webinaires « focus » sont des rencontres organisées par France terre d'asile pour améliorer l'accompagnement



© Freepik

des personnes exilées. Ces sessions permettent aux intervenants sociaux d'échanger sur des problématiques concrètes rencontrées dans leur travail quotidien.

En 2024, deux webinaires thématiques ont été organisés. En février, une première session a porté sur l'accompagnement des personnes vivant avec le VIH, en collaboration avec l'association Basiliade, spécialisée dans le soutien aux personnes touchées par le VIH et en situation de précarité. Les participants ont pu partager leurs expériences et découvrir des ressources pour adapter leur accompagnement.

En novembre, un second webinaire a été consacré à la réunification familiale des personnes LGBTI+ bénéficiaires d'une protection internationale. Animée en lien avec le Centre appui ressources de France terre d'asile, cette session a permis d'analyser les particularités et obstacles administratifs ou juridiques rencontrés, tout en présentant des solutions concrètes pour améliorer la prise en charge de ces situations spécifiques

| **112** salariés inscrits

Projet « My Coming of Age Story » (CO.A.ST) : partager les pratiques d'accompagnement des mineurs isolés étrangers en Europe

En 2024, l'accueil de jour de la Villa Saint-Michel a ouvert ses portes à plusieurs partenaires internationaux dans le cadre du projet européen CO.A.ST, dédié à l'accompagnement vers l'autonomie et à la transition vers l'âge adulte des mineurs isolés étrangers. Coordonné par l'Alliance des avocats pour les droits de l'Homme

(AADH), ce projet a réuni des intervenants sociaux et une psychologue des établissements parisiens pour mineurs isolés étrangers de France terre d'asile, pour présenter leurs dispositifs à des professionnels venus de cinq pays européens : Italie, Grèce, Pologne, Slovaquie et Slovaquie.

Cette rencontre a permis d'échanger et de comparer les différents systèmes d'accueil des mineurs isolés étrangers au sein de l'Union européenne, tout en donnant l'occasion de partager les positions de France terre d'asile sur l'accompagnement de ces jeunes en France. En parallèle, les professionnels de l'association ont participé à des entretiens organisés par l'AADH, visant à élaborer des recommandations de bonnes pratiques éducatives à l'échelle nationale.

Le projet CO.A.ST, financé par le Fonds asile migration et intégration (FAMI) de l'Union européenne pour une durée de deux ans, a pour objectif d'améliorer le soutien apporté aux tuteurs et administrateurs ad hoc des mineurs isolés étrangers.



© France terre d'asile

2. Notre organisation



LES INSTANCES

La gouvernance de France terre d'asile s'appuie sur un Conseil d'administration, élu pour trois ans par l'Assemblée générale, et un Bureau composé d'un nombre plus restreint de ses membres. En 2024, le Conseil d'administration comptait 24 administrateurs et le Bureau en réunissait neuf.

Deux commissions viennent compléter cette organisation : un comité d'audit, qui travaille notamment en lien avec le Commissaire aux comptes pour préparer l'approbation annuelle des comptes de l'association, et une commission « Plaidoyer », qui contribue à l'élaboration des prises de position publiques et des actions de mobilisation de France terre d'asile.

Vincent Beaugrand, nouveau directeur général de France terre d'asile

L'année 2024 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau directeur général en novembre : Vincent Beaugrand a succédé à Delphine Rouilleault, dont le travail pendant ses quatre années de mandat a été salué par le conseil d'administration. Vincent Beaugrand a rejoint France terre d'asile avec un parcours professionnel riche et diversifié, marqué par une solide expérience à la tête de grandes organisations et une profonde connaissance du secteur social. Après avoir débuté sa carrière dans le secteur privé, il rejoint le secteur public et le ministère de la Santé notamment à la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), dirige ensuite le fonds de financement de la protection complémentaire de la couverture universelle du risque maladie (Fonds CMU) avant de devenir Directeur Général de la Fondation santé des étudiants de France (FSEF), poste qu'il occupe avant de rejoindre France terre d'asile.



Composition du conseil d'administration

Le 21 juin 2025, le mandat du conseil d'administration étant arrivé à son terme, l'Assemblée générale a procédé à l'élection de nouveaux membres, pour les années 2025 - 2028.

Ce nouveau conseil d'administration est présidé par Najat Vallaud-Belkacem, qui a été réélue. Outre la présidente, les membres sont : Dominique Attias, Marianne De Brunhoff, Georges Dagher, Joël Dessaint, membre du Bureau, Romuald Dzomo Nkongo, Jean-Luc Gonneau, membre du Bureau, Sylvie Guillaume, Chantal Jourdan, Béatrice Marre, Alain Monod - Secrétaire et membre du Bureau, Yves Pascouau, membre du Bureau, Michel Pelenc, trésorier et membre du Bureau, Agnès Rebuffel, membre du Bureau, Bruce Roch, Matthieu Tardis, Frédéric Tiberghien, membre du Bureau, Marie-Laurence Vacher, Christian Vigouroux, Catherine Wihtol de Wenden, membre du Bureau.

Sept nouveaux membres ont été élus : Hamida Aman, Bertrand Badie, Benoit Cohen, Mathieu Michal, Christine Merckelbagh, Margaret Johnston-Clarke, Boubacar Baillo Bah.

Mathieu Michal est élu membre du Bureau.

Trois représentants des salariés avec voix consultative siègent également au Conseil d'administration.

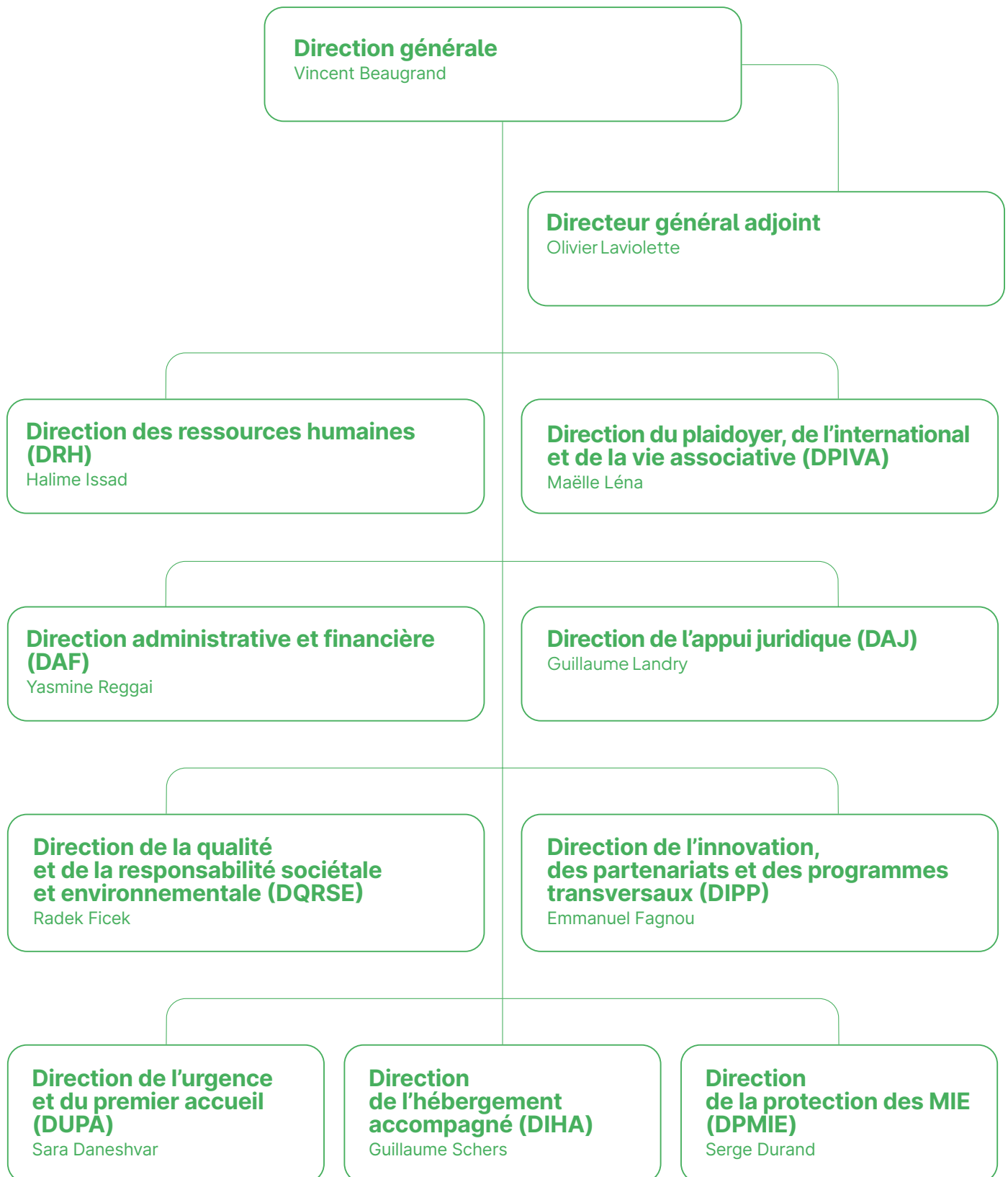
Orientations stratégiques et réactions à l'actualité

En 2024, plusieurs réunions du bureau et du conseil d'administration de France terre d'asile ont été consacrées à la loi asile et immigration et au Pacte européen sur la migration et l'asile. Le conseil d'administration et sa commission plaidoyer ont travaillé à définir le positionnement de l'association et à anticiper les impacts opérationnels de ces textes sur ses activités. France terre d'asile a notamment pris part aux différentes mobilisations citoyennes organisées au cours du premier trimestre contre la loi immigration.

Par ailleurs, le conseil d'administration a suivi de près la situation préoccupante de l'antenne tunisienne de l'association, dont l'activité a été fortement entravée par les autorités locales. Plusieurs salariés sont poursuivis ou détenus depuis mai 2024, pour avoir exercé leurs missions d'accompagnement des personnes migrantes, dans le strict respect du cadre légal tunisien.

Le comité de direction

au 31 mai 2025



LES RESSOURCES HUMAINES

Des effectifs en croissance

France terre d'asile a poursuivi sa croissance en 2024 avec une augmentation des effectifs, passés de 1 392 salariés en 2023 à 1 490 en 2024.

Cette évolution est notamment liée à l'ouverture d'un nouveau dispositif de la Direction de la protection des mineurs isolés étrangers (Mise à l'abri et évaluation de la Loire-Atlantique) et au déploiement de programmes AGIR dans les Hauts-de-Seine, le Calvados et les Hautes-Alpes.

1490 salariés
au 31 décembre 2024

Des accords pour améliorer les conditions de travail des salariés

En 2024, plusieurs accords ont été signés dans le cadre des Négociations annuelles obligatoires (NAO), portant notamment sur : la mobilité durable, le congé menstruel, les congés pour ancienneté et l'emploi des personnes en situation de handicap. Des mesures complémentaires ont également vu le jour, comme l'instauration d'un congé de déménagement en cas de mobilité interne, l'aménagement des horaires de travail dans les établissements, ainsi que la signature d'une convention avec un service d'assistance sociale accessible à tous les salariés. Enfin, un avenant à l'accord sur le télétravail a été signé, afin d'élargir et d'adapter ce dispositif à certaines fonctions.

Portraits de salariés

Samila Kouadria, Directrice du Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Creil (Oise)

Éducatrice spécialisée de formation, j'ai débuté ma carrière dans le secteur du handicap, auprès de personnes en situation de polyhandicap. Cette première expérience m'a appris l'importance de l'accompagnement individualisé, du travail d'équipe et d'une écoute attentive.

J'ai ensuite rejoint la prévention spécialisée, avec un focus particulier sur la protection de l'enfance.

Souhaitant poursuivre dans cette dynamique d'ouverture, j'ai intégré le Cda de France terre d'asile de Creil comme intervenante sociale en insertion, auprès de personnes bénéficiaires de la protection internationale. J'ai appris très vite les rouages du droit d'asile, les délais, les procédures et plus j'avancais, plus j'avais envie d'approfondir mes connaissances. Ce qui me plaît dans ce travail, c'est que chaque dossier est unique, chaque personne est accompagnée dans sa singularité, et je veillais à mettre la personne au cœur de son accompagnement grâce à une écoute active et des observations fines et partagées en équipe.

Je garde d'ailleurs un souvenir très fort de cette période : un jeune résident angolais que j'ai accompagné m'a écrit un mail après sa sortie du Cda. Il me disait : « Aujourd'hui, je crois en l'humain grâce à vous, alors que j'avais perdu confiance en l'humanité. » C'est un message que je garde encore précieusement, comme un petit trésor. Autant dire que j'ai eu ma dose de dopamine pour les six mois suivants !

Forte de cette expérience, j'ai évolué au sein du même établissement en devenant directrice. C'est un autre regard :

je ne suis plus sur un accompagnement individuel, mais sur la mise en condition de l'accompagnement. Aujourd'hui, j'assure le management de l'équipe : recrutements, intégration, accompagnement dans les parcours professionnels, ou encore animation des réunions d'équipe. Je représente également l'établissement auprès des partenaires et soutiens l'équipe sur les plans stratégique et opérationnel, dans une logique de co-construction des projets. Je veille surtout à garantir un cadre stable et cohérent, qui permette à chacun d'effectuer son travail dans les meilleures conditions, malgré les urgences et les contraintes.

Je me sens pleinement épanouie dans mes missions, qui parfois deviennent un vrai challenge. Ces moments me poussent à trouver des solutions et à surmonter les obstacles. Mon objectif premier est de permettre à mon équipe de s'épanouir dans son travail en créant un environnement sain où chacun peut se sentir soutenu et valorisé.



Une formation renforcée pour tous les salariés

En 2024, l'offre de formation interne de France terre d'asile a été enrichie et diversifiée pour l'ensemble des salariés.

Le parcours de formation destiné aux encadrants s'est consolidé avec le maintien de deux pôles spécifiques : l'un axé sur les fondamentaux du management et l'autre orienté vers des actions adaptées aux enjeux du moment.

Une quinzaine de nouvelles thématiques ont été ajoutées dans le catalogue de formation de France terre d'asile. Ainsi, chaque salarié a la possibilité d'accéder à deux sessions de formation de ce catalogue par an, qu'il s'agisse de formations individuelles (en inter, avec des participants de plusieurs structures) ou collectives (en intra, organisées au sein d'un même site pour une équipe spécifique). En 2024,

1001 salariés ont suivi au moins une formation, soit 70 % des effectifs de l'association. 556 salariés ont participé à une seule session et 445 à deux formations ou plus.

Par ailleurs, l'année 2024 marque le lancement du nouveau cycle triennal du plan de formation 2024-2026. Parmi les objectifs phares figure la création d'un CAFERUIS, Certificat d'Aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale, spécialisé dans le domaine de l'asile. Un comité de pilotage, dirigé par Maxime Delaloy, directeur du centre de formation de France terre d'asile, a été constitué afin de structurer et de suivre le développement de ce dispositif.

Karine Vaneste Leclercq, Intervenante sociale à l'Établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers de Saint-Omer (Pas-de-Calais)

Je n'ai pas toujours été éducatrice spécialisée. Pendant dix-huit ans, j'ai travaillé en tant que conseillère de vente dans la grande distribution. Pour autant, j'ai toujours porté en moi le désir de me tourner vers le travail social. À quarante ans, j'ai franchi le pas. Un échange avec un conseiller en évolution professionnelle m'a menée vers une formation en intervention sociale, puis vers un stage de cinq mois chez France terre d'asile, à l'issue duquel on m'a proposé un CDD, puis un CDI. Depuis quatre ans, j'accompagne des mineurs isolés étrangers, en tant que coordinatrice de projet. Mon travail est d'être à la fois un repère, une présence stable, et

un soutien pour les aider à se projeter sereinement et à construire leur avenir. Cela passe par des démarches administratives, un suivi en santé, en scolarité, en insertion, un accompagnement dans le quotidien mais surtout par la création d'un lien de confiance. Ma mission est de les accompagner dans leur parcours d'intégration, de les encourager à se projeter, à gagner en autonomie et à croire en leurs capacités malgré les épreuves et les barrières qu'ils rencontrent. Je leur apporte mon soutien en tant que personne ressource, proposant des ouvertures tout en respectant le chemin de chacun.

Travailler auprès des mineurs isolés étrangers m'apporte une profonde richesse humaine. C'est avant tout accompagner des jeunes qui ont traversé des épreuves importantes et qui portent une grande force intérieure. J'essaie de créer pour eux un cadre sécurisant, une écoute bienveillante et des repères pour qu'ils puissent se construire ici, en toute confiance.

Ce métier est exigeant. Il faut de la patience, de la vigilance et une adaptation constante. Mais il est aussi profondément humain, enrichi par les échanges interculturels, et porté par des valeurs que je partage avec France terre d'asile. J'évolue auprès d'une équipe pluridisciplinaire dont je peux mobiliser les compétences et l'expertise, un espace d'initiatives et de formation. Dernièrement, grâce aux conseils et encouragements de ma direction, je me suis orientée vers « France VAE » et j'ai obtenu mon diplôme d'éducatrice spécialisée. C'est une belle reconnaissance de ces années d'engagement, et une source d'élan pour continuer, auprès de ces jeunes, avec bienveillance et détermination.



ENGAGEMENT CITOYEN

Le bénévolat chez France terre d'asile

En 2024, près de 700 citoyens solidaires ont renouvelé leur engagement bénévole au sein de France terre d'asile. Présents dans nos différents dispositifs d'accueil ou mobilisés dans le cadre du programme de parrainage Duos de demain, ils contribuent chaque jour à renforcer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des personnes exilées chez France terre d'asile. Leur engagement constitue un appui essentiel pour les équipes salariées de l'association et un véritable levier d'intégration pour les personnes accompagnées.

Comme chaque année, l'enseignement FLE et l'interprétariat représentent les principales formes d'engagement des bénévoles au sein de l'association. En 2024, plus de 200 interprètes bénévoles ont ainsi facilité la communication entre les professionnels de France terre d'asile et les personnes accompagnées, participant ainsi à faciliter l'accès aux droits. Parallèlement, près de 100 bénévoles ont assuré des cours de français chaque semaine, permettant à de nombreuses personnes exilées d'acquérir des compétences linguistiques indispensables à leur intégration.

Consciente de l'importance de cet engagement, France terre d'asile a mis en place en 2024 un nouveau cycle de formation à destination des bénévoles FLE,

Un appui essentiel pour les équipes salariées et les personnes accompagnées

Près de **700** bénévoles en 2024

afin de renforcer leurs compétences pédagogiques et de favoriser les échanges de pratiques entre bénévoles. La première édition s'est tenue en octobre au Mans, réunissant 48 participants en présentiel et en visioconférence. Cette formation a vocation à devenir itinérante, afin de couvrir l'ensemble des territoires où l'association est présente et permettre à un maximum de bénévoles d'y participer en présentiel.

Au-delà de ces missions, les bénévoles de France terre d'asile interviennent également dans de nombreuses autres actions solidaires : organisation de vestiaires gratuits à destination des personnes accompagnées, parrainage professionnel, ateliers de rédaction de CV, soutien scolaire auprès des mineurs isolés étrangers, séances d'ostéopathie, animations collectives, etc. Ces initiatives, portées par des bénévoles engagés, contribuent à améliorer les conditions d'accueil et de vie des personnes accompagnées, tout en facilitant le travail des équipes au quotidien.

France terre d'asile tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses bénévoles, dont l'engagement constitue une ressource humaine et citoyenne précieuse, au service de l'accueil et de l'intégration des personnes exilées. Grâce à leur mobilisation quotidienne, c'est une société plus solidaire et plus accueillante qui se construit, chaque jour, aux côtés des équipes de l'association.



© Karzan Sofiwan



© Karzan Sofiwan

Duos de demain : le parrainage citoyen pour renforcer l'intégration des personnes réfugiées et la solidarité

Depuis plusieurs années, France terre d'asile porte le programme de parrainage citoyen Duos de demain, qui vise à faciliter l'intégration des personnes reconnues réfugiées en France, en les mettant en relation avec des personnes francophones établies sur le territoire, et à favoriser la solidarité citoyenne. En 2024, plus de 190 nouveaux duos, composés de parrains ou de marraines et de leurs filleuls et filleules, ont été formés, dont 155 en Île-de-France.

Grâce à l'engagement des participants au programme, ce sont plusieurs centaines de personnes et familles exilées qui ont pu bénéficier d'un espace d'écoute, de convivialité et de découverte de leur nouvel environnement. Les duos se rencontrent régulièrement pour échanger autour de la langue française, découvrir la vie culturelle et sociale locale, ou encore partager des moments du quotidien. Ces échanges contribuent à rompre l'isolement des personnes réfugiées, permettent aux parrains et marraines d'exprimer leur solidarité, et construisent des espaces de dialogue interculturel.

Plus de **190** nouveaux duos
formés

Au-delà des rencontres individuelles, Duos de demain propose également, tout au long de l'année, un programme d'activités collectives gratuites, organisées en partenariat avec des acteurs associatifs, culturels ou sportifs. En 2024, les duos ont ainsi pris part à différentes initiatives : sorties en bateau-mouche, atelier d'improvisation théâtrale, repas partagés, ou encore séances d'escalade.

À travers Duos de demain, France terre d'asile réaffirme sa volonté de promouvoir une société plus solidaire et inclusive, où chaque citoyen peut contribuer activement à l'accueil et à l'intégration des personnes exilées.

RAPPORT FINANCIER

L'exercice 2024 présente un déficit d'exploitation dans un contexte budgétaire tendu. Il représente 1,4% du budget, contre 0.8% en 2023, et ce malgré une progression de

4 % des produits d'exploitation. Cette évolution résulte principalement d'une hausse des charges (+5 %) et de la réduction de certaines activités de l'association.

Les activités

L'ensemble des activités de France terre d'asile poursuivent leur croissance, à l'exception des dispositifs pour mineurs isolés étrangers (évaluation et mise à l'abri

notamment), dont l'activité, tarifiée à l'acte, enregistre un léger recul en raison d'un taux d'occupation plus faible et d'une baisse des flux d'arrivées.

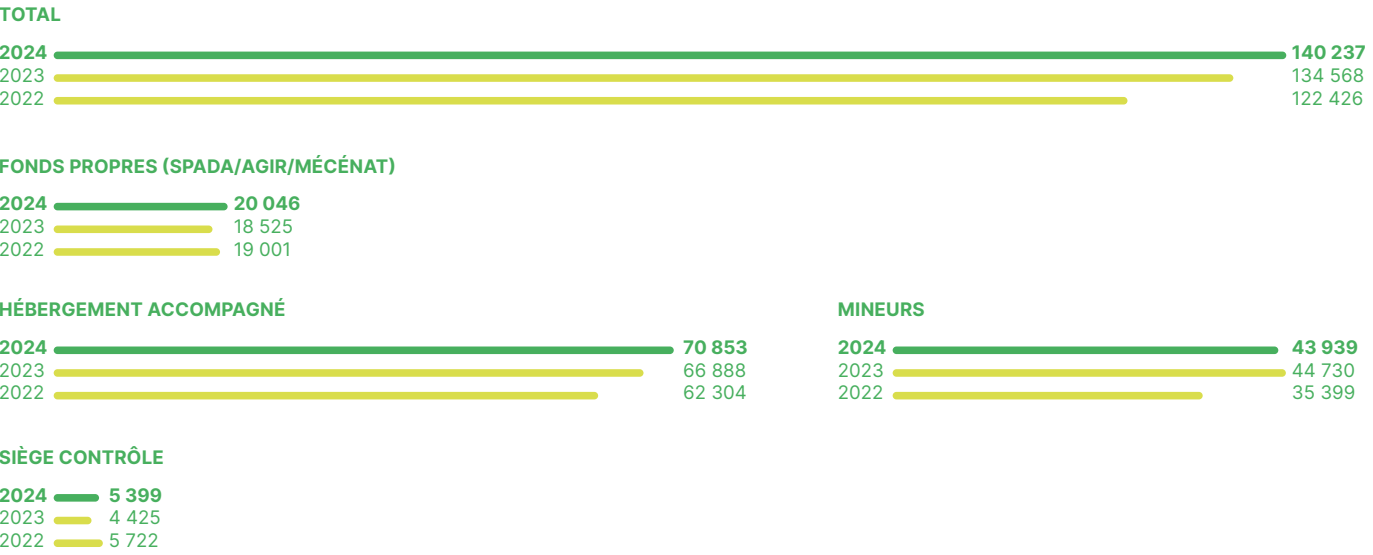
Évolution par type d'activité (en K€)	Résultat 2024	Résultat 2023	Résultat 2022
HÉBERGEMENT ACCOMPAGNÉ	1 720	1 014	2 243
MINEURS	- 1 296	- 356	- 1 164
URGENCE	- 616		
SIÈGE L312	- 1 134	- 646	- 202
TOTAL CONTRÔLE	- 1 326	12	877
ACTIVITÉS PROPRES	624	585	1 572

Subventions et dotations générales de fonctionnement

Les activités d'hébergement et d'intégration des demandeurs d'asile et des personnes réfugiées, ainsi que d'accueil des mineurs isolés étrangers restent les plus importantes en termes de subventions et de dotations. Elles sont marquées par une progression de 8 % des activités gérées en propre, portée par l'ouverture de programmes AGIR dans 3 nouveaux départements en 2024.

Malgré l'ouverture d'un centre d'évaluation et de mise à l'abri à Nantes, les recettes globales liées à l'accueil des mineurs isolés étrangers sont en baisse, en raison du recul des arrivées en Île-de-France, qui a particulièrement affecté le dispositif parisien d'accueil des mineurs non accompagnés (AMNA).

Évolution des subventions et dotations générales de fonctionnement (en K€)



Compte de résultat

Compte de résultat 2024 résumé (en K€) Récapitulation france terre d'asile		
I - PRODUITS D'EXPLOITATION	145 425	139 529
II - CHARGES D'EXPLOITATION	147 542	140 522
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 2 117	- 993
III - PRODUITS FINANCIERS	117	57
IV - CHARGES FINANCIÈRES	39	26
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	78	31
RÉSULTAT COURANT (I-II+III-IV)	- 2 039	- 962
V - PRODUITS EXCEPTIONNELS	147	341
VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES	187	501
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	- 39	- 160
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	145 689	139 927
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI)	147 767	141 049
SOLDE INTERMÉDIAIRE	- 2 078	- 1 122
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	27	13
RÉSULTAT (EXCÉDENT OU DÉFICIT)	- 2 105	- 1 135

Les charges d'exploitation de l'association ont augmenté de 5 % en 2024, une évolution maîtrisée comparée à celle de 2023 (+13 %) :

- La croissance de la masse salariale s'explique notamment par l'évolution de l'activité (notamment les programmes AGIR) et par le renforcement des équipes au siège (service immobilier, direction de l'appui juridique et direction de l'hébergement accompagné) et le versement du Ségur pour tous les salariés concernant ces dernières.

- Les dotations aux provisions sont également en hausse. La moitié de cette évolution correspond à une augmentation de la provision pour risque de licenciement dans les dispositifs non pérennes, en lien avec l'augmentation de la masse salariale. Elle résulte également des fermetures de places sur des dispositifs pérennes, nécessitant des ajustements en ressources humaines et de remise en état des hébergements occupés.

Évolution des charges d'exploitation (en K€)

ACHATS (FLUIDES ET PETIT MATÉRIEL)

2024  2 732
2023  2 876

HÉBERGEMENT USAGERS ET LOCATIONS IMMOBILIÈRES

2024  38 672
2023  37 338

AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS

2024  24 971
2023  24 451

IMPÔTS ET ASSIMILÉS

2024  7 059
2023  5 439

FRAIS DE PERSONNEL

2024  59 372
2023  54 318

VIE SOCIALE

2024  2 359
2023  3 113

Bilan simplifié

ACTIF		2024	
	Valeur Brute	Amort & provisions	Valeur Nette
ACTIF IMMOBILISÉ			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 025	617	408
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 584	20 083	6 500
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2 950	640	2 310
TOTAL I	30 558	21 340	9 218
ACTIF CIRCULANT			
STOCKS FIN DE PÉRIODE	27	0	27
CRÉANCES D'EXPLOITATION	21 157	89	21 067
COMPTES FINANCIERS	14 270	0	14 270
COMPTES DE RÉGULARISATIONS			
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 204	0	1 204
TOTAL II	36 657	89	36 568
Total de l'actif	67 215	21 429	45 786
PASSIF		2024	
FONDS PROPRES			
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		4 075	
RÉSERVES		18 965	
EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE		- 2 106	
SITUATION NETTE		20 935	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		3 694	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		3 158	
AVANCE ET ACOMPTES REÇUS		0	
DETTES			
DETTES		16 025	
COMPTES DE REGULARISATION			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		1 974	
Total du passif		45 785	

À l'actif

- Les immobilisations nettes progressent de 16,8 %, traduisant une augmentation de l'activité globale. Cette évolution s'explique par le lancement du développement du système d'information métier, l'achat de matériel informatique (ordinateurs portables, serveurs) et les travaux d'aménagement dans plusieurs dispositifs, notamment pour répondre aux normes des établissements recevant du public (ERP).
- De nombreux déménagements en 2024 ont également conduit à une hausse des dépôts de garantie immobiliers.
- Les créances d'exploitation augmentent de 34,4 %, conséquence directe de retards de paiement de la part des financeurs. Ce phénomène accroît le besoin en fonds de roulement et pèse sur la trésorerie, comme en témoigne la baisse des liquidités.

Au passif

- Les fonds propres avec droit de reprise et les reports à nouveau correspondent aux résultats des activités contrôlées sur les deux exercices précédents. Ces fonds sont conservés dans l'attente des contrôles et des décisions d'affectation des financeurs. Ils sont, pour l'essentiel, réaffectés au financement des activités de l'association.
- Les provisions pour risques augmentent, principalement pour couvrir les risques de licenciement liés aux dispositifs non pérennes, mais aussi pour les Huda et les Cada affectés par des suppressions de places.
- Le produit constaté d'avance représente la part des financements perçus pour les programmes AGIR qui concerne l'exercice 2025.

3. Annexes



LISTE DES ACRONYMES

AGIR	Accompagnement global et individualisé des réfugiés
AMNA	Accueil des mineurs non accompagnés
BPI	Bénéficiaire d'une protection internationale
Cada	Centre d'accueil pour demandeurs d'asile
Caes	Centre d'accueil et d'évaluation des situations
CAR	Centre Appui Ressources
CIFER	City for Everybody
CPH	Centre provisoire d'hébergement
CRA	Centre de rétention administrative
Dahar	Dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des réfugiés
DDETS	Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
DIAIR	Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés
DNA	Dispositif national d'accueil
DPHRS	Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires
ETP	Équivalent temps plein
Huda	Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
MIE	Mineur isolé étranger
MNA	Mineur non accompagné
Ofii	Office français de l'immigration et de l'intégration
Ofpra	Office français de protection des réfugiés et des apatrides
RDC	République démocratique du Congo
Saer	Service d'aide aux étrangers retenus
Spada	Structure de premier accueil des demandeurs d'asile



© Ibrahim Hendy

LISTE DES CENTRES ET SERVICES DE FRANCE TERRE D'ASILE

Au 31 mai 2025

Auvergne-Rhône-Alpes

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile d'Aurillac

Activité : accueil des demandeurs d'asile
4 rue Théodore Monod
15000 AURILLAC
04 71 48 91 00
cadaaurillac@france-terre-asile.org

Centre-Val de Loire

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Blois

Activité : accueil des demandeurs d'asile
28 avenue du Maréchal Maunoury
41000 BLOIS
02 54 42 25 32
cadablois@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Romorantin

Activité : accueil des demandeurs d'asile
52 bis avenue de Villefranche
41200 ROMORANTIN-LANTHENAY
02 54 98 57 01
cadaromorantin@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Vendôme

Activité : accueil des demandeurs d'asile
62 avenue Gérard Yvon
41100 VENDÔME
02 54 72 67 20
cadavendome@france-terre-asile.org

Service d'aide aux étrangers retenus de centre de rétention d'Olivet

Activité : assistance juridique auprès des personnes retenues
167 rue de Châteauroux
45160 OLIVET
02 18 69 93 99
craolivet@france-terre-asile.org

Grand Est

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Chaumont

Activité : accueil des demandeurs d'asile
13 rue Victor Fourcaut – 1er étage
52000 CHAUMONT
03 25 31 11 47
cadachaumont@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Chaumont

Activité : accueil et accompagnement des BPI
13 rue Victor Fourcaut – 4ème étage
52000 CHAUMONT
03 10 20 02 02
cphchaumont@france-terre-asile.org

Hauts-de-France

Service d'évaluation et de mise à l'abri pour mineurs isolés étrangers d'Amiens

Activité : dispositif pour MIE
25/27 rue Robert de Luzarches
80000 AMIENS
03 22 09 01 68
evaluationmie-amiens@france-terre-asile.org

Établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers d'Amiens

Activité : dispositif pour MIE
25/27 rue Robert de Luzarches
80000 AMIENS
03 22 09 01 60
educatif2mie-amiens@france-terre-asile.org

Maison d'accueil provisoire pour mineurs isolés étrangers d'Amiens

Activité : dispositif pour MIE
25/27 rue Robert de Luzarches
80000 AMIENS
03 22 09 01 64
educatifmie-amiens@france-terre-asile.org

Établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers d'Arras**Carnot-Amoureux**

Activité : dispositif pour MIE
64 boulevard Carnot
62000 ARRAS
03 21 15 98 20
mie-arras@france-terre-asile.org

Maison d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers d'Arras Pierre Bolle

Activité : dispositif pour MIE
8 rue du 6 juin 1944
62000 ARRAS
03 21 59 16 38

Service d'aide aux étrangers retenus de Coquelles

Activité : assistance juridique auprès des personnes retenues
Hôtel de police - Boulevard du Kent - BP 72
62903 COQUELLES
03 21 85 28 46
cracoquelles@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Creil

Activité : accueil des demandeurs d'asile
7 rue des Usines
60100 CREIL
03 44 60 60 15
cadacreil@france-terre-asile.org

Établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers de Loos-en-Gohelle

Activité : dispositif pour MIE
207 bis rue Roger Salengro
62750 LOOS-EN-GOHELLE
03 21 40 36 03
mie-lievin@france-terre-asile.org

Établissement départemental d'accompagnement des jeunes majeurs de Saint-Omer

Activité : dispositif pour MIE
8 rue des Bleuets
62500 SAINT-OMER
03 21 11 61 29
accueilmie-stomer@france-terre-asile.org

Service de maraude, d'évaluation et de mise à l'abri pour mineurs isolés étrangers de Saint-Omer

Activité : dispositif pour MIE
37 rue Saint-Bertin
62500 SAINT-OMER
03 21 12 33 80
maamie-stomer@france-terre-asile.org

Île-de-France**Centre d'accueil pour demandeurs d'asile d'Asnières-sur-Seine**

Activité : accueil des demandeurs d'asile
63 avenue Gabriel Péri
92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE
01 41 11 40 90
cadahdsasnieres@france-terre-asile.org

Maison d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers « Stéphane Hessel » de Boissy-Saint-Léger

Activité : dispositif pour MIE
23 boulevard de la gare
94470 BOISSY-SAINT-LÉGER
01 56 73 10 60
mie-boissy@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Châtillon

Activité : accueil des demandeurs d'asile
44-48 rue Louveau
92320 CHÂTILLON
01 55 48 02 60
cadahautsdeSeine@france-terre-asile.org

Maison d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés étrangers – Site Clos des rosiers

Activité : dispositif MIE
136-138 avenue de Paris
92320 CHÂTILLON
educatifmie-clos@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Clichy

Activité : accueil et accompagnement des BPI
28 rue Palloy
92110 CLICHY
01 46 39 04 93

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Créteil

Activité : accueil des demandeurs d'asile
112-120 chemin Vert des Mèches
94015 CRÉTEIL
01 56 29 10 60
etabcreteil@france-terre-asile.org

Centre de transit de Créteil

Activité : accueil et hébergement temporaire des personnes primo-arrivantes via un visa au titre de l'asile
112-120 chemin Vert des Mèches
94015 CRÉTEIL
01 56 29 10 60
transitcreteil@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Créteil

Activité : accueil et accompagnement des BPI
112-120 chemin Vert des Mèches
94015 CRÉTEIL CEDEX
01 56 29 10 60/68
insertioncreteil@france-terre-asile.org

Maison d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers « Miguel Angel Estrella » de Créteil

Activité : dispositif pour MIE
112-120 chemin Vert des Mèches
94015 CRÉTEIL
01 56 29 10 70
mie-estrella@france-terre-asile.org

Service d'évaluation et de mise à l'abri pour mineurs isolés étrangers de Créteil

Activité : dispositif pour MIE
85 avenue du Général de Gaulle
94000 CRETEIL
01 42 07 09 02
mie-creteil@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Créteil

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
13 rue Olof Palme
94000 CRÉTEIL
01 45 17 68 80
dom94@france-terre-asile.org

Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile de Créteil

Activité : accueil des demandeurs d'asile
13 rue Olof Palme
94000 CRÉTEIL
01 45 17 68 80
huda94@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de La Courneuve

Activité : accueil des demandeurs d'asile
65-75 avenue Jean Mermoz - Bât B – 1er étage
93120 LA COURNEUVE
01 49 71 57 70

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Vaux-le-Pénil (ex Melun)

Activité : accueil des demandeurs d'asile
1106 avenue Saint-Just
77000 Vaux-le-Pénil
01 64 52 77 89
cadamelun@france-terre-asile.org

Service d'aide aux étrangers retenus de Palaiseau

Activité : assistance juridique auprès des personnes retenues
13 rue Émile Zola
91120 PALAISEAU
01 69 31 65 09
crapalaiseau@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Paris

Activité : accueil des demandeurs d'asile
24 rue Marc Seguin - 1er étage
75018 PARIS
01 40 03 93 03
cadaparis@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Paris

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
39 rue des Cheminots
75018 PARIS
01 53 26 23 80

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Paris - Site Ney

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
92 boulevard Ney
75018 PARIS
01 40 09 63 40

Le Kiosque - France terre d'asile/Emmaüs Solidarité

Activité : service d'information et d'orientation
218 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 PARIS
01 76 62 17 47
sasakiosque@france-terre-asile.org

Maraude-Migrants de Paris

Activité : service d'information et d'orientation
175 avenue Jean Jaurès
75019 PARIS

Hébergement pour Adultes Isolés (HAI) - Huda de Paris

Activité : hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
71 rue Archereau
75019 PARIS
01 40 40 28 10
coordonateurhai@france-terre-asile.org

Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires - DPHRS

Activité : dispositif d'intégration
48 rue du Professeur Gosset
75018 Paris
accueildphrs@france-terre-asile.org

Programme d'autonomisation des régularisés de l'asile - PARA

Activité : dispositif d'intégration
48 rue du Professeur Gosset
75018 Paris
01 53 06 67 38
para@france-terre-asile.org

Réseau pour l'intégration des réinstallés - RIR

Activité : intégration des BPI issus du programme national de réinstallation

48 rue du Professeur Gosset
75018 PARIS

Cellule 79

Activité : intégration des BPI issus du programme national de réinstallation

4 rue Joseph Cugnot n° 45
79000 NIORT
reseaureinstallés79@france-terre-asile.org

Cellule 14 et 50

Activité : intégration des BPI issus du programme national de réinstallation

Centre AFPA, rue de Rosel
14000 Caen

Cellule 76

Activité : intégration des BPI issus du programme national de réinstallation

13 rue de Malherbe
76100 Rouen
reseaureinstallés76@france-terre-asile.org

Projet national Parrainage « duos de demain »

Activité : dispositif d'intégration

24 rue Marc Seguin
75018 PARIS
parrainage@france-terre-asile.org

Centre Appui Ressources-Intégration (ex Reloref)

Activité : dispositif d'intégration

24 rue Marc Seguin – 3ème étage
75018 PARIS
car-integration@france-terre-asile.org

Résidence sociale Port Royal

Activité : dispositif d'intégration

13 boulevard de Port Royal
75013 PARIS
01 47 07 25 84
residencesociale75@france-terre-asile.org

Maison d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés étrangers – Site Villa Saint-Michel

Activité : dispositif pour MIE

18 villa Saint-Michel
75018 PARIS
01 42 28 00 86
mie-vsm@france-terre-asile.org

Accueil pour mineurs non accompagnés de Paris (évaluation)

Activité : dispositif pour MIE

127 rue Tolbiac
75013 PARIS
ballan@france-terre-asile.org

Accueil pour mineur non accompagnés de Paris (mise à l'abri)

Activité : dispositif pour MIE

41 rue du Repos
75020 PARIS
01 40 82 74 20
abertin@france-terre-asile.org

Espace de mise à l'abri

Activité : dispositif d'urgence

48 rue du Professeur Gosset
75018 PARIS
01 40 82 74 27
mie-ema@france-terre-asile.org

Maison d'accueil provisoire pour mineurs isolés étrangers vulnérables du boulevard Ney

Activité : dispositif pour MIE

99 boulevard Ney
75018 PARIS
01 53 39 10 00
educatifmie-ney@france-terre-asile.org

Maison d'accueil provisoire pour mineurs isolés étrangers vulnérables du boulevard de Strasbourg

Activité : dispositif pour MIE

20 boulevard de Strasbourg
75010 PARIS
01 42 81 73 20
educatifmie-strasbourg@france-terre-asile.org

AGIR Paris (Accompagnement global et individualisé des réfugiés)

Activité : accompagnement vers l'emploi et le logement des réfugiés / coordination des acteurs de l'intégration

48 rue du Professeur Gosset
75018 PARIS
agirparis@france-terre-asile.org

AGIR Seine Saint-Denis (Accompagnement global et individualisé des réfugiés)

Activité : accompagnement vers l'emploi et le logement des réfugiés / coordination des acteurs de l'intégration

agir93@france-terre-asile.org

AGIR Seine-et-Marne (accompagnement global et individualisé des réfugiés)

Activité : accompagnement vers l'emploi et le logement des réfugiés / coordination des acteurs de l'intégration

72, boulevard Aristide Briand
77000 MELUN
agir77@france-terre-asile.org

AGIR Hauts-de-Seine (accompagnement global et individualisé des réfugiés)

Activité : accompagnement vers l'emploi et le logement des réfugiés / coordination des acteurs de l'intégration

28 rue Palloy
92110 CLICHY
agir92@france-terre-asile.org

Projet RELAIS (Remobilisation des réfugiés vers l'emploi par l'accompagnement et l'insertion sociale)

Activité : accompagnement des BPI très éloignés de l'emploi

48 rue du Professeur Gosset
75018 PARIS
aroux@france-terre-asile.org

Service d'aide aux étrangers retenus de Plaisir

Activité : assistance juridique auprès des personnes retenues

889 avenue François Mitterrand
78370 PLAISIR
01 30 07 77 68
craplaisir@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Saint-Denis

Activité : accueil des demandeurs d'asile

1 rue Édouard Vaillant
93200 SAINT-DENIS
01 48 13 95 50
cadastdenis@france-terre-asile.org

Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile de Saint-Denis

Activité : hébergement pour demandeurs d'asile

1 rue Édouard Vaillant
93200 SAINT-DENIS
01 48 13 95 50
cadastdenis@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Sarcelles

Activités : accueil des demandeurs d'asile, logement-relais
Centre commercial n°2 « La poste »

6 boulevard Maurice Ravel
95200 SARCELLES
01 34 45 00 40
cadavaldoise@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Savigny-sur-Orge

Activité : accueil des demandeurs d'asile

101-103 avenue de Fromenteau
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE
01 69 21 06 17
cadaessonne@france-terre-asile.org

Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile de Vaux-le-Pénil (ex Melun)

Activité : hébergement pour demandeurs d'asile

1106 avenue Saint-Just
77000 VAUX LE PÉNIL
01 64 52 77 89

Dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des réfugiés - Dahar

Activité : dispositif d'intégration

2 rue du Pont Colbert
78000 VERSAILLES
01 39 23 41 62
dielhahar78@france-terre-asile.org

Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile de Trappes

Activité : hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile

4 rue Eugène Hénaff
78190 TRAPPES
01 71 49 73 14
hudatrappes@france-terre-asile.org

Normandie

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile d'Argentan

Activité : accueil des demandeurs d'asile

11 bis rue Jean Soubabère
61200 ARGENTAN
02 58 34 00 20

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile d'Avranches

Activité : accueil des demandeurs d'asile

36 rue de Lille
50300 AVRANCHES
02 33 68 74 80
secretariatavranches@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Caen

Activités : accueil des demandeurs d'asile, dispositif d'intégration

320 boulevard du Val - Bât A
14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
02 31 54 54 46
cadacaen@France-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Caen

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile

7 rue du Docteur Roux
14000 CAEN
02 31 70 34 10
plfcaen@france-terre-asile.org

AGIR Calvados (accompagnement global et individualisé des réfugiés)

Activité : accompagnement vers l'emploi et le logement des réfugiés / coordination des acteurs de l'intégration

45 rue de Rosel
14000 CAEN
agircalvados@france-terre-asile.org

Établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour MIE de Caen Délivrande

Activité : dispositif pour MIE
149 rue de la Délivrande
14000 CAEN
02 31 15 80 80
mie2-caen@france-terre-asile.org

Service extérieur jeunes isolés étrangers

149 rue de la Délivrande
14000 CAEN
02 31 15 80 80
mie2-caen@france-terre-asile.org

Service d'évaluation pour MIE de Caen

Activité : dispositif pour MIE
320 boulevard du Val - Bât A
14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
02 31 15 04 65
evaluationmie-caen@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile d'Évreux

Activité : accueil des demandeurs d'asile
11 ter avenue du Château
27000 ÉVREUX
02 32 23 10 25
cadaevreux@France-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile d'Évreux

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
Les Monges - Apt 210, 20 rue Plus-que-Tout
27000 ÉVREUX
02 32 23 49 02
padaevreux@france-terre-asile.org

Établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers d'Hérouville-Saint-Clair

Activité : dispositif pour MIE
320 boulevard du Val - Bât A
14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
02 31 54 54 30
mie-caen@france-terre-asile.org

Service d'aide aux étrangers retenus du centre de rétention d'Oissel

Activité : assistance juridique auprès des personnes retenues
École nationale de police
Route des Essarts
76350 OISSEL
02 35 68 75 67
craoissel@France-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Rouen

Activité : accueil des demandeurs d'asile
30 rue Henri Gadeau de Kerville
Immeuble Les Galées du Roi
76100 ROUEN
02 32 76 23 65
cadarouen@France-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Rouen

Activité : accueil et accompagnement des BPI
13 rue Malherbe
76000 ROUEN
02 32 18 54 96
cphrouen@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Rouen

Activité : premier accueil
152 rue Gambetta
76140 LE PETIT QUEVILLY
02 35 71 00 40
direrouen@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Saint-Lô

Activités : accueil des demandeurs d'asile, dispositif d'intégration
5 rue Houssin Dumanoir
50000 SAINT-LÔ
02 33 05 45 68
cadasantlo@france-terre-asile.org

Antenne de Cherbourg

Activité : accueil des demandeurs d'asile
9B rue Paul Doumer
50100 CHERBOURG EN COTENTIN
02 33 43 72 94
cadacherbourg@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Saint-Lô

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
5 rue Houssin Dumanoir
50000 SAINT-LÔ
02 33 77 55 40
domiciliationmanche@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Saint-Lô

Activité : accueil et accompagnement des BPI
3 place du champs de Mars
50000 SAINT-LÔ
02 33 05 93 77
secretariatcphmanche@france-terre-asile.org

AGIR Manche (Accompagnement global et individualisé des réfugiés)

Activité : accompagnement vers l'emploi et le logement des réfugiés / coordination des acteurs de l'intégration
5 Bis, rue Houssin Dumanoir
50000 SAINT-LÔ
contactagir50@france-terre-asile.org

Nouvelle-Aquitaine

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Bègles

Activité : accueil des demandeurs d'asile
Résidence Maurice Thorez – Bât D11 RDC
Rue de la commune de Paris
33130 BÈGLES
05 57 59 10 66
cadagironde@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Bordeaux

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
250 avenue Émile Counord
33300 BORDEAUX
05 57 80 36 69
padaaquitaine@france-terre-asile.org

Centre d'accueil et d'examen de la situation

Activité : accueil et hébergement temporaire de migrants
250 avenue Émile Counord
33300 BORDEAUX
caesbordeaux@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile d'Angoulême

Activité : accueil des demandeurs d'asile
108 rue de Royan
16000 Saint Yrieix en Charente
05 45 60 85 55
secretariatcharente@france-terre-asile.org

Antenne de Cognac

Activité : accueil des demandeurs d'asile
107 avenue Victor Hugo
16100 COGNAC
05 45 80 09 09
secretariatcharente@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Niort

Activité : accueil des demandeurs d'asile
5 rue Tartifume
79000 NIORT
05 49 04 59 35
cadaniort@france-terre-asile.org

Antenne de Thouars

Activité : accueil des demandeurs d'asile
35 avenue Emile Zola
79100 THOUARS
05 49 68 47 50
cadathouars@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Périgueux

Activité : accueil des demandeurs d'asile
10 bis rue Léon Bloy 24000 PÉRIGUEUX
05 53 08 50 22
cadaperigueux@france-terre-asile.org

Occitanie

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile d'Auch

Activité : accueil des demandeurs d'asile
3 quai des Marronniers
32000 AUCH
05 62 05 54 82
cadaauch@france-terre-asile.org

Antenne de l'Isle Jourdain

Activité : accueil des demandeurs d'asile
4 rue de l'Égalité
32600 L'ISLE JOURDAIN
05 62 07 75 55
coordonateurij@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Chambon-le-Château

Activité : accueil des demandeurs d'asile
Route de Chapeauroux
48600 BEL-AIR-VAL-D'ANCE
04 66 69 58 57
cadachambon@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Langogne

Activité : accueil et accompagnement des BPI
1 place de la République
48300 LANGOGNE

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Limoux

Activité : accueil des demandeurs d'asile
22 rue Blériot - ZAC des Pyrénées
11300 LIMOUX
04 68 69 77 90
cadaaude@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Lourdes

Activité : accueil des demandeurs d'asile
23 boulevard du Lapacca
65100 LOURDES
05 62 92 45 50
cadalourdes@france-terre-asile.org

Pays de la Loire

Centre provisoire d'hébergement d'Angers

Activité : accueil et accompagnement des BPI
5 square de la belle étoile
49100 ANGERS
02 41 45 88 10
insertionmaineetloire@france-terre-asile.org

Antenne de Saumur

Activité : accueil et accompagnement des BPI
5 Quai Comte Lair
49400 SAUMUR

Centre provisoire d'hébergement de Laval

Activité : accueil et accompagnement des BPI
10 Allée Louis Vincent
53000 LAVAL

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile d'Angers

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
16 rue François Cevert
49000 ANGERS

SAS de mise à l'abri d'Angers

Activité : mise à l'abri de personnes sans abri en provenance Île-de-France
Hôtel Formule 1 de Beaucouzé, centre d'activités du Pin, rue du Cèdre
49070 ANGERS

Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile d'Angers

Activité : hébergement pour demandeurs d'asile
10 square François Truffaut
49000 ANGERS
02 41 88 01 83

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile d'Angers

Activité : accueil des demandeurs d'asile
10 square François Truffaut
49000 ANGERS
02 41 88 01 83
cadamaineetloire@france-terre-asile.org

Antenne de Saumur

Activité : accueil des demandeurs d'asile
32 bis place Saint-Pierre
49400 SAUMUR
02 41 52 04 00
cadasaumur@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Laval

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
108 rue Victor Boissel
53200 Laval.
02 43 67 01 55
spadalaval@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile du Mans

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
1 rue Paul Beldant
72000 LE MANS

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Mayenne

Activités : accueil des demandeurs d'asile
16 place Louis de Hercé
53100 MAYENNE
02 43 03 71 20
cadamayenne@france-terre-asile.org

Antenne de Château Gontier

Activité : accueil des demandeurs d'asile
3 rue René d'Anjou
53200 CHÂTEAU GONTIER
02 43 12 49 40
cadalaval@france-terre-asile.org

Antenne de Laval

Activité : accueil des demandeurs d'asile
1 rue du Colonel Flatters
53000 LAVAL
02 43 67 01 55
cadalaval@france-terre-asile.org

Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile de Mayenne

Activité : hébergement pour demandeurs d'asile
16 place Louis de Hercé
53100 MAYENNE
02 43 03 71 20
cadamayenne@france-terre-asile.org

Antenne de Laval

Activité : hébergement pour demandeurs d'asile
1 rue du Colonel Flatters
53000 Laval
02 43 67 01 55
cadalaval@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Nantes

Activité : accueil des demandeurs d'asile
1 rue de l'Allier
44000 NANTES
02 40 71 05 30
cadanantes@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Nantes

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
2 rue du Château de l'Eraudière
44300 NANTES
02 28 29 92 90
padanantes@france-terre-asile.org

Service d'évaluation et de mise à l'abri pour mineurs isolés étrangers de Nantes

Activité : dispositif pour MIE

12 Rue Eugène Varlin – Bâtiment A

44103 NANTES

maamie-nantes@france-terre-asile.org

Provence-Alpes-Côte d'Azur**Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Gap**

Activité : accueil des demandeurs d'asile

5C rue Capitaine de Bresson - Bât B

05000 GAP

04 92 20 65 11

cadagap@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Gap

Activité : accueil et accompagnement des BPI

Immeuble le Pignerol - 18 avenue Émile Didier

05000 GAP

04 92 25 29 17

secretariatcphgap@france-terre-asile.org

AGIR Hautes-Alpes (accompagnement global et individualisé des réfugiés)

Activité : accompagnement vers l'emploi et le logement des réfugiés / coordination des acteurs de l'intégration

7 rue Capitaine de Bresson

05000 GAP

agir05@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Toulon

Activité : accueil des demandeurs d'asile

Espace Maurice - 141 avenue Marcel Castié

83000 TOULON

04 94 93 60 90

cadatoulon@france-terre-asile.org

MERCI POUR LEUR CONFIANCE

Partenaires institutionnels

France terre d'asile bénéficie de financements de l'Union européenne (en direct ou indirectement, via notamment les programmes AGIR).

L'association travaille de manière étroite avec l'Etat français à travers ses services ou agences mobilisées pour l'accompagnement des personnes en exil :

- Direction des étrangers en France (DGEF) au sein du Ministère de l'Intérieur
- DIAIR
- DIHAL
- Préfectures
- DDETS / DRIETS
- OFII
- Agences régionales de santé
- DRIHL (Ile-de-France)
- Caisses d'allocations familiales (CAF)

- Assurance maladie
- Membres du réseau public pour l'emploi (France travail, Union nationale des Missions locales, AFPA, Epide, etc.)
- Réfugiés.info, Etc.

Au niveau territorial, l'association agit avec l'appui de nombreux Conseils départementaux (Calvados, Manche, Hautes-Alpes, Hauts-de-Seine, Loire-Atlantique, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Somme, Pas-de-Calais, Val-de-Marne, etc.) ainsi que des collectivités locales comme la Ville de Paris et de très nombreuses mairies.

Enfin, France terre d'asile entretient des liens étroits avec des institutions internationales chargées des questions migratoires, dont le HCR (Haut-commissariat aux réfugiés des Nations unies) et l'OIM France.



Cofinancé par
l'Union européenne



Mécènes et partenaires privés

France terre d'asile remercie ses mécènes qui lui permettent de mener de nombreuses actions d'accompagnement des personnes en exil :

- Fondation Chanel
- Fondation GRDF
- Fondation EDF
- Fondation L'Oréal
- Fondation Orange
- Fonds de dotation Transatlantique
- Groupe Nutriset

L'association remercie tout particulièrement le Crédit Coopératif pour son partenariat de long terme.



Partenaires associatifs

France terre d'asile est membre de collectifs associatifs :

- Cause Majeur !
- Collectif ALERTE
- Collectif des associations pour le logement
- ECRE (European council on refugees and exiles)
- Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)
- Pacte du pouvoir de vivre
- Uniopss
- Voxpublic
- Anafé

France terre d'asile collabore avec de très nombreux partenaires associatifs, trop nombreux pour être tous cités. Nous pouvons notamment mentionner certains partenaires avec qui nous menons des programmes en commun : Cité internationale des arts, Mission locale de Paris, EPE Calvados, Forum réfugiés, Emmaüs solidarités, Coallia, Casp, La Cimade, Action contre la faim, Amnesty international, TENT, projet RISE (IRD, Inalco, Institut convergence migrations, J-PAL, etc.), Synergie migrations, Désinfox migrations, biennale PhotoClimat, etc.



France terre d'asile

Siège social :

24 rue Marc Seguin, 75018 Paris

Tél. : 01 53 04 39 99

infos@france-terre-asile.org

www.france-terre-asile.org